

## MOHAMED LAAGAB REND HOMMAGE À DEUX DÉFUNTS JOURNALISTES

● Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a baptisé, vendredi, deux salles de conférences au niveau des stades "Nelson Mandela" (Baraki) et du "5 Juillet" au complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), des noms des défunts journalistes sportifs Mohamed Sellah (Chaîne 1 de la Radio algérienne) et Abdelkader Hamani (Télévision algérienne), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année.

P. 16



# ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Samedi 25 Choual 1445- 4 Mai 2024 - N° 776 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

DANS UNE ALLOCUTION À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU 1<sup>er</sup> MAI

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET EN AVANT LES PRINCIPAUX ACQUIS DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET RÉAFFIRME LE CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les principaux acquis et résultats positifs réalisés par l'économie nationale ces dernières années, la plaçant troisième économie en Afrique, réaffirmant son attachement au caractère social de l'Etat auquel "on ne renoncera jamais".

P. 3



## HOMMAGE À HASNA EL-BACHARIA DÉCÉDÉE MERCREDI DERNIER UNE ICÔNE DE LA MUSIQUE DIWANE

● Hasna El-Bacharia, célèbre interprète du chant et musique Diwane décédée mercredi à Béchar à l'âge de 74 ans, est considérée dans le milieu artistique et par ses admirateurs d'ici et d'ailleurs, comme une icône qui aura marqué, durant près d'un demi-siècle, ce style musical du Sud-Ouest algérien.

P. 16



55<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

## PRÈS DE 300 ENTREPRISES INSCRITES VIA LA PLATEFORME NUMÉRIQUE À CE JOUR

● La 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique, a indiqué jeudi un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la "SAFEX".

P. 4

TERRES RARES

## L'EXPLORATION PRÉLIMINAIRE A DONNÉ DES RÉSULTATS « POSITIFS »

● Le ministère de l'Énergie et des Mines a déclaré, jeudi dans un communiqué, que l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam avait donné des résultats « positifs ».

P. 2



## TERRES RARES

# L'EXPLORATION PRÉLIMINAIRE A DONNÉ DES RÉSULTATS « POSITIFS »

*Le ministère de l'Énergie et des Mines a déclaré, jeudi dans un communiqué, que l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam avait donné des résultats « positifs ».*

Par Abdellali Kendoussi

En plus du lithium, d'autres ressources minérales et terres rares, telles que le wolfram, le tungstène, le niobium, le tantale, entre autres, ont été identifiées. L'exploration a été menée par des experts du groupe chinois Ganfeng Lithium Group, en collaboration avec des membres du ministère, le groupe industriel minier SONAREM, l'Agence nationale des activités minières (ANAM), l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), et l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA). Une réunion, présidée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et tenue au siège du ministère, a été consacrée à l'examen de ces résultats prometteurs ainsi qu'à l'identification des sites majeurs et des indices de présence de lithium et d'autres minéraux rares. Cette session a vu la participation des dirigeants de SONAREM, ANAM, l'ASGA, et l'ORGM.

Le ministère a ajouté : "L'équipe bilatérale algéro-chinoise a présenté un compte rendu détaillé des résultats positifs de cette phase préliminaire d'exploration. Ces résultats ont révélé des indices de nombreuses ressources minérales et terres rares. Ces découvertes sont essentielles pour élaborer un plan d'exploration et de développement à moyen et long terme, qui prendra en compte les dimensions économiques, techniques et environnementales.

"Dans ce contexte, M. Arkab a souligné "l'importance de la recherche et de l'exploration de matériaux rares", affirmant que leur production est un "axe central de la stratégie de développement du secteur minier". Il a exprimé "son entier soutien" aux activités de recherche et aux efforts de l'équipe algéro-chinoise, encourageant la continuation des travaux pour aboutir à des phases plus avancées et développer un plan d'action bien défini. Ce plan devrait être fondé sur des ana-



lyses physico-chimiques approfondies de la surface et des échantillons, en vue de lancer un projet concret d'exploration et de valorisation du minerai de lithium. Le ministre a indiqué que ce projet s'inscrit dans l'optique de valoriser les ressources minérales en Algérie, soulignant la nécessité de "définir les mesures et les besoins essentiels au projet, et de dynamiser la coopération pour le transfert de technologie, l'expertise et la formation".

Dans son communiqué, le ministère a rappelé que le groupe chinois "Ganfeng Lithium" était un leader dans l'exploitation, la production, et la transformation du lithium, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries, tant en Chine que globalement.

Le groupe est reconnu internationalement et figure parmi les "top 100" des meilleures entreprises de ce secteur selon le classement

annuel de "Forbes" pour 2023. De plus, il a remporté le prix de l'innovation en matière de protection de l'environnement pour l'année 2023, attribué par le "Wall Street Journal". Le ministère a également précisé que le lithium est utilisé dans plusieurs domaines industriels et médicaux, étant un composant crucial dans de nombreuses industries civiles et militaires modernes, notamment pour la fabrication de batteries au lithium pour voitures électriques. Il est également essentiel dans la production de téléphones, d'appareils intelligents, d'ordinateurs portables et de caméras numériques. En outre, le lithium joue un rôle important dans diverses technologies modernes qui contribuent à la réduction des émissions de gaz, dans le cadre de la transition mondiale vers une économie verte et une énergie propre.

A.K

## AVEC LA PARTICIPATION DE 183 EXPOSANTS OUVERTURE DE LA 6E ÉDITION DE LA FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

La 6e édition de la Foire des produits algériens a été ouverte jeudi à Nouakchott (Mauritanie), avec la participation de 183 exposants, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou, du Secrétaire général mauritanien (SG) du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Amadou El-Hadj Gueye, et du directeur général de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), en présence des deux présidents du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, du SG de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), et de nombre de chefs d'entreprises et de présidents de groupes économiques algériens et mauritaniens, précise le communiqué. Cette édition verra la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, ajoute la même source qui a souligné qu'elle s'inscrivait dans le cadre la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger. Cet événement se veut, également, un rendez-vous économique annuel permettant aux populations de la Mauritanie de se procurer des produits algériens qui connaissent un fort engouement sur le marché mauritanien, précise la source, ajoutant que cela était "le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en lumière les produits et les capacités algériennes dans divers domaines".

RE (APS)

## LORS DE L'INAUGURATION D'UNE SESSION DE SENSIBILISATION À SIDI BEL ABBES DILMI MET EN EXERGUE L'IMPORTANCE DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelatif Dilmi, a mis en exergue, jeudi à Sidi Bel Abbès, l'importance cruciale du recensement général de l'agriculture qui débutera le 19 mai à l'échelle nationale. Lors de l'inauguration d'une session de sensibilisation régionale destinée aux wilayas de l'Ouest, prévue pour le recensement général de l'agriculture 2024 (du 19 mai au 17 juillet), M. Dilmi a expliqué que cette initiative, placée sous le slogan "information précise, développement durable", est fondamentale pour asseoir une agriculture solide et parvenir à une sécurité alimentaire durable. M. Dilmi a précisé que le recensement général de l'agriculture 2024 favorisera une synergie entre l'obtention de données précises et la promotion du développement durable, en impliquant les agriculteurs, éleveurs, producteurs, les acteurs de la valorisation des terres, ainsi que les pouvoirs publics. Il a également mentionné que ce recensement engloberait des lois, des règlements et des plans conçus pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles et humaines, valoriser les efforts agricoles et contribuer à l'essor économique, ouvrir des perspectives de développement, et mieux gérer les activités agricoles en périodes de pénurie comme

d'abondance. Selon lui, le recensement est un outil essentiel pour rationaliser la production nationale et constitue un mécanisme permanent de mise à jour des informations professionnelles afin d'améliorer les rendements agricoles. Le représentant du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Laoufi, a exhorté tous les acteurs impliqués dans le recensement général de l'agriculture de 2024 à s'engager activement dans cette démarche nationale et à fournir des informations précises pour élaborer une politique agricole stable et atteindre une sécurité alimentaire pérenne. Il a souligné que l'agriculture moderne repose sur l'utilisation de statistiques, de données scientifiques et de techniques avancées pour augmenter la productivité, grâce notamment à la constitution d'une base de données complète issue du recensement général de l'Agriculture. Il est à noter que ce rassemblement régional fait partie d'une série de rencontres organisées en préparation du recensement général de l'agriculture 2024. L'événement a réuni des secrétaires de bureaux de l'UNPA, des représentants des chambres agricoles, ainsi que des cadres et responsables du secteur agricole des régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

A.K



# A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU 1<sup>ER</sup> MAI LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET EN AVANT LES PRINCIPAUX ACQUIS DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET RÉAFFIRME LE CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT

*Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les principaux acquis et résultats positifs réalisés par l'économie nationale ces dernières années, la plaçant troisième économie en Afrique, réaffirmant son attachement au caractère social de l'Etat auquel "on ne renoncera jamais".*

Dans un discours prononcé, mercredi au siège de la Centrale syndicale au Palais du peuple, devant les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les représentants des syndicats nationaux indépendants, diffusé jeudi sur les chaînes de la Télévision algérienne, le président de la République a souligné éprouver un sentiment de fierté après la concrétisation de tous ses engagements envers le peuple algérien, notamment l'édification d'une économie nationale forte et la modernisation de l'Armée nationale populaire (ANP), deux piliers de la force de tout Etat.

Il a indiqué que l'Algérie "est considérée aujourd'hui comme étant la troisième économie en Afrique après l'Afrique du sud et l'Egypte", grâce à un taux de croissance qui a atteint "4,2%" et un PIB, passé de "164 milliards de dollars en 2015 à 260 milliards de dollars à la fin 2023, réalisant ainsi un bond significatif et devant atteindre durant la période 2026-2027, "400 milliards de dollars, ce qui est à même, a-t-il dit, "d'ouvrir d'autres perspectives à l'économie nationale et d'améliorer le revenu individuel des Algériens".

Le président de la République a rassuré les travailleurs algériens que "l'Algérie est en sécurité", et que les institutions économiques internationales reconnaissent la force de l'économie nationale. Parmi les indicateurs de développement de l'économie nationale, le président de la République a cité les réserves de change évaluées à "près de 70 milliards de dollars, après avoir atteint, il y a cinq ans, 42 milliards de dollars, outre le volume des exportations hors hydrocarbures qui a atteint "7 milliards de dollars avec des perspectives de franchir le seuil des 11 milliards de dollars à la fin 2024, alors que les exportations hors hydrocarbures n'avaient pas dépassé 1,8 milliards de dollars pendant 40 ans.

Le président de la République a affirmé qu'il tend à "construire une économie fondée sur des chiffres réels et précis, qui s'appuie sur la numérisation et la transparence et non une économie de slogans qui fonctionne avec opacité et des chiffres fictifs". Il a souligné, à ce propos, que la production nationale "a démontré sa valeur à l'intérieur et à l'ex-



térieur" du pays, grâce aux réformes économiques engagées, révélant que l'Algérie compte actuellement "7 000 start-up, qui constitueront un jalon important dans la construction d'une économie algérienne moderne".

Il a, en outre, souligné l'importance de la création de richesses et d'emplois, rappelant les nombreuses mesures prises pour booster l'économie nationale, notamment la promulgation d'une nouvelle loi sur l'investissement, la création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) avec des prérogatives élargies. Il a indiqué qu'avec l'amélioration du climat d'investissement, "100 demandes d'investissements étrangers ont été enregistrées, en sus de près de 7000 investisseurs algériens, dont des membres de la diaspora, qui ont exprimé leur volonté d'investir en Algérie, ce qui permettra de créer près de 200 000 postes d'emploi". Le président de la République a également salué le développement que connaît le secteur de l'agriculture qui a dépassé le secteur de l'industrie en termes de contribution au PIB, se félicitant des résultats exceptionnels réalisés en matière de production de transformation des produits alimentaires et agricoles. Ces

produits sont désormais "algériens à plus de 90%", a-t-il précisé ajoutant qu'"à la fin 2024, le sucre sera produit localement et il en sera de même pour l'huile et les appareils électroménagers". Evoquant les acquis réalisés dans le secteur de l'Habitat, le président de la République a affirmé son attachement "à la finalisation des programmes de logements, en utilisant des matières premières de production locale", soulignant que l'Algérie produit actuellement "40 millions de tonnes/an de ciment destiné à l'exportation, de même pour le fer exporté vers différents continents". Le président de la République a évoqué la période difficile qu'a vécue le pays sous le règne de la Issaba qui a, a-t-il dit, déclaré la guerre à la production nationale et s'est employée à diviser les richesses du pays, élaborer des textes de loi sur mesure, créer des sociétés écrans d'importation et dilapider les réserves de change". Il a annoncé que des enquêtes effectuées en 2022 ont fait état de "900 entreprises économiques fermées car contrariant les intérêts de la Issaba en matière d'importation".

"En l'espace de 3 mois, nous avons donné autorisation pour l'ouverture de toutes de ces entreprises", a-t-il ajouté.

## Nous ne renonceraons jamais au caractère social de l'Etat

Dans le volet social, le président de la République a réaffirmé son engagement à honorer les principes de la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954, notamment l'édification d'un Etat démocratique et social, soulignant que "nous ne renonceraons jamais au caractère social de l'Etat algérien".

Il a par ailleurs affirmé son attachement à l'application du principe d'égalité des chances entre Algériens, la réalisation de la justice sociale et la distribution équitable des richesses du pays, tout en rétablissant le rôle primordial de la classe moyenne qu'il a qualifiée de "pilier de la stabilité du pays". Le président de la République a aussi réitéré son attachement à augmenter le seuil minimum des salaires, annuler l'impôt sur les faibles revenus, appliquer une nouvelle augmentation des salaires et relever la valeur de la monnaie nationale. Il a évoqué, en outre, les principaux résultats positifs réalisés en matière de moralisation de la vie publique, grâce aux nouveaux textes juridiques et au rétablissement de la confiance dans les institutions de l'Etat. Répondant aux préoccupations des représentants des syndicats des différents secteurs, le président de la République a exprimé sa grande considération et son respect pour l'armée blanche qui a fait face à la crise sanitaire, induite par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), affirmant qu'il tient à l'élaboration des statuts du secteur, en tenant compte de "la mission noble du corps médical".

Concernant l'éducation nationale, le président de la République a également souligné qu'il veillera personnellement à ce que les statuts du secteur soient à la hauteur des attentes de la famille éducative.

Le président de la République a appelé les représentants des syndicats à soulever leurs préoccupations et propositions aux secteurs de tutelle pour examen dans les plus brefs délais, affirmant que "toutes les demandes raisonnables exigeant une décision immédiate seront rapidement tranchées" et que "ce qui exige un examen approfondi sera traité en fonction de la situation économique du pays".

APS

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE LES MÉDIAS NATIONAUX ONT MIS EN EXERGUE LA POSITION REMARQUABLE DE L'ALGÉRIE ENVERS LA CAUSE PALESTINIENNE

Les participants à la Conférence de solidarité organisée par le Mouvement El-Bina ont affirmé, vendredi à Alger, que les médias nationaux étaient un appui à la position officielle remarquable de l'Etat algérien à l'égard de la cause palestinienne et ont exprimé avec fidélité et loyauté la position unifiée et immuable de l'Etat, Gouvernement et peuple, en faveur du droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale, dénonçant le parti pris des médias occidentaux en faveur de la thèse de l'occupation sioniste, dans une violation flagrante de l'éthique professionnelle. Intervenant lors de la conférence "Les médias algériens et le soutien à la Palestine: performance remarquable et soutien continu aux positions officielles et populaires", organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), le vice-président du Mouvement El-Bina, Said Nefissi, s'est félicité du rôle majeur joué par la presse nationale dans la transmission de ce qui se passe réellement en Palestine occupée, notamment suite à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza le 7 octobre dernier.

Dans ce cadre, il a mis en avant la cohésion et la grande cohérence entre la couverture par la presse algérienne

de ce qui se passe en Palestine et les positions officielle et populaire de l'Etat algérien, soulignant "la presse algérienne était la voix de chaque Ghazaoui et a dévoilé les crimes de l'occupation et le génocide que subit le peuple palestinien depuis presque 75 ans, en plus d'avoir transmis les positions remarquables de l'Algérie envers la Palestine". "Les médias algériens, ainsi que les positions officielle et populaire ont formé une seule et unique voix qui transmettait avec courage la réalité de ce qui se passe à Ghaza", a-t-il soutenu, mettant l'accent sur le rôle des médias dans la mobilisation de l'opinion publique mondiale pour soutenir le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale.

Dans ce contexte M. Nefissi a évoqué la partialité du système médiatique occidental du côté de l'entité sioniste occupante, et sa dissimulation de ce qui se passe réellement sur le terrain.

A cette occasion, il a salué le mouvement étudiant dans les universités américaines et européennes contre l'entité sioniste, a-t-il ajouté exprimant son souhait de voir les journalistes du monde entier se mobiliser aux côtés de leurs confrères palestiniens.

De son côté, le chargé d'information et de communication au Mouve-

ment El-Bina, Kamel Gueraba, a mis en avant, dans son intervention, le rôle de la presse nationale dans la bataille médiatique de résistance en Palestine, qui, a-t-il dit, a adapté l'ensemble de ses couvertures et programmes pour faire de la question palestinienne sa première cause.

A cette occasion, il a adressé un message de soutien, de fidélité et d'appui de l'Algérie au peuple palestinien et à la presse palestinienne, qui a payé un lourd tribut pour documenter les crimes de l'occupation sioniste et battre en brèche son récit fondé sur le mensonge et la tromperie.

### Les médias libres ont réussi à battre en brèche le récit sioniste fondé sur la désinformation médiatique

Dans une intervention en visioconférence depuis la bande de Ghaza, le chef du bureau de presse de Ghaza, Ismail Al-Thawabta, a évoqué les crimes sans précédent perpétrés par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien et les journalistes qui commémorent cette année la Journée mondiale de la liberté de la presse dans des circonstances "exceptionnelles et très difficiles", en raison de cette agression continue depuis le 7 octobre dernier. A ce titre, il a rappelé

que 141 journalistes sont tombés en martyr, outre les dizaines de journalistes blessés, disparus et arrêtés, dont 20 journalistes identifiés à ce jour, a-t-il dit, soulignant que leurs familles sont ciblées et plus de 200 établissements médiatiques détruits.

Le journaliste palestinien Azzedine al-Rentissi a, pour sa part, mis la lumière sur les crimes commis par l'occupant sioniste à l'encontre des "journalistes confrontés à la mort au quotidien", soulignant qu'ils étaient particulièrement visés, sans protection aucune, surtout dans la bande de Ghaza qui s'est transformée en cimetière pour les journalistes.

Le même intervenant a ajouté que "la presse palestinienne paye le prix de son professionnalisme dans la dénonciation des crimes de l'occupant au vu de l'opinion publique internationale", soulignant l'importance de cette guerre médiatique, contre poids face aux mensonges sionistes visant à maquiller la réalité de la situation sur place".

A la fin des travaux, les journalistes ont eu des interventions concernant le parti pris éhonté des médias occidentaux avec l'entité sioniste dans la couverture de l'offensive de l'occupant sur la bande de Ghaza.

APS



## EDUCATION NATIONALE

# PLUS DE 1,5 MILLION CANDIDATS AUX EXAMENS DU BACCALAURÉAT ET DU BEM

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a révélé, jeudi à Alger, que plus de 1,5 million de candidats sont inscrits pour les examens du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) pour la session de juin 2024 au niveau national.

Par Wahiba Bliidi

Lors d'une rencontre nationale dédiée aux préparatifs de ces examens scolaires, il a indiqué que 818 439 candidats participeront au BEM du 3 au 5 juin, tandis que 862 733 candidats passeront le Baccalauréat du 9 au 13 juin. Il a également mentionné que 2 327 candidats à besoins spécifiques sont inscrits, avec 1 356 pour le BEM et 971 pour le Baccalauréat. Le ministre a noté une augmentation du nombre de candidats par rapport à l'année précédente, nécessitant ainsi l'augmentation du nombre de centres d'examen. Il a également rappelé que, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, des épreuves pratiques pour le premier Baccalauréat des arts avec quatre options (musique, cinéma/audio-visuel, théâtre, et arts plastiques) ont été organisées dimanche dernier. Abordant les examens d'Éducation physique pour les candidats libres, il a précisé qu'ils se dérouleront du 8 au 20 mai, concernant 224 629 candidats, dont 4 870 pour le BEM et 219 759 pour le Baccalauréat. Le ministre a assuré que toutes les mesures organisationnelles, humaines et matérielles ont été mises en place pour garantir une bonne tenue des épreuves, incluant un dispositif de suivi rigoureux à plusieurs niveaux. Il a affirmé que les sujets d'examen seraient accessibles pour les élèves ayant suivi régulièrement les cours jusqu'à la fin du troisième trimestre et seraient basés sur les cours dispensés en présentiel. Tous les établissements



scolaires resteront ouverts pour permettre aux candidats de réviser collectivement et de se préparer convenablement aux examens. M. Belaabed a conseillé aux candidats de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout retard le jour des examens, rappelant que les centres d'examen ouvriront une heure et demie

avant l'heure prévue. Enfin, le ministre a salué l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a annoncé lors de la célébration de la Journée internationale des travailleurs au Palais du peuple, son engagement personnel à améliorer le contenu des statuts particuliers et du régime indemnitaire des

corps spécifiques de l'Éducation nationale, affirmant que ces avancées s'inscrivent dans la réalisation des engagements pris par le président concernant le secteur.

W.B

## JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

### MAGISTRATS ET JURISTES INSISTENT SUR L'IMPORTANCE D'APPLIQUER RIGOREUSEMENT LA LÉGISLATION ENVERS LES AUTEURS D'INCENDIES

Des magistrats et juristes de la Cour de justice de Blida ont souligné, jeudi, la nécessité d'une gestion stricte des affaires liées aux incendies de forêts qui surviennent chaque année durant l'été. Lors d'une journée d'étude et de sensibilisation intitulée "Prévention et lutte contre les incendies de forêts pour la saison 2024", organisée par la Cour de Blida, les intervenants ont insisté sur l'importance d'appliquer rigoureusement la législation forestière envers tous les auteurs d'incendies. Le président de la Cour de Blida, Kamel Ghezali, a évoqué que les dommages croissants subis par les ressources forestières ces dernières années dans diverses wilayas ont rendu nécessaire la création de lois et de règlements plus sévères pour dissuader et punir les coupables, en appelant à des condamnations rigoureuses pour ces infractions. Le procureur général de la Cour, Abdelmadjid Djebari, a rappelé l'importance capitale que l'État accorde aux ressources forestières, soulignant qu'elles sont désormais protégées par des dispositions légales qui traitent les violations comme des crimes, passibles de trois à cinq ans de prison et d'amendes pouvant aller jusqu'à 500 000 DA. Si ces incendies causent des dommages à des biens publics ou à autrui, la peine peut être portée à cinq à dix ans de prison, avec une amende allant jusqu'à 100 000 DA. Nouredine Brahimi, le procureur général adjoint, a également détaillé la loi sur les forêts et les ressources forestières, la qualifiant d'étape cruciale pour améliorer la protection des forêts et réduire les risques qui les menacent. Les participants à cette rencontre ont convenu de l'importance de renforcer la sensibilisation et la responsabilité sociétale pour la protection des forêts. La journée a également inclus une exposition sur les équipements utilisés dans la lutte contre les incendies de forêt et le lancement d'une caravane de prévention qui parcourra, pendant 18 jours, plusieurs communes de Blida. Cette initiative comprend des rencontres de sensibilisation avec les citoyens pour encourager la protection des forêts contre les incendies.

A.K

## 55<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER PRÈS DE 300 ENTREPRISES INSCRITES VIA LA PLATEFORME NUMÉRIQUE À CE JOUR

La 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique, a indiqué jeudi un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la "SAFEX". "Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m<sup>2</sup> (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de

l'artisanat", se sont inscrits pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur. L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Égypte, l'Inde, la Russie, les États-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal. Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, ajoute le communiqué.

La société organisatrice a précisé que cette foire qui met en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, "est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct".

Les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plateforme numérique sur le lien :

<https://registration.safex.dz/login>, conclut le communiqué.

RE (Aps)

## POUR LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS LAITIERS DANS LES AGGLOMÉRATIONS SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE ENTRE LE GROUPE GIPLAIT ET L'AADL

Le groupe "Giplait", spécialisé dans la production de lait et ses dérivés, a conclu jeudi à Alger une convention-cadre avec l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL). Cette entente vise l'acquisition de locaux commerciaux dans les cités résidentielles gérées par l'AADL, permettant ainsi à Giplait de distribuer ses produits et de répondre à la demande croissante de lait et de ses dérivés sur l'ensemble du territoire national. La signature de cette convention a eu lieu au siège de l'AADL et a réuni la Directrice générale de Giplait, Lahlouh Samah, et le Directeur général de l'AADL, Fouad Mokrani, en présence du Directeur général de la production

agricole du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi, ainsi que de cadres des deux entreprises, a indiqué Mme Lahlouh. L'objectif de cette convention est de permettre à Giplait d'acquérir des espaces commerciaux pour ses structures et filiales, particulièrement dans les zones à forte densité de population, afin de faciliter l'accès aux produits laitiers du groupe et de promouvoir le marketing de ses filiales. En vertu de cette convention, Giplait bénéficiera de locaux commerciaux dans des zones densément peuplées pour y vendre les produits de ses filiales, dans le cadre de sa stratégie d'approvisionnement et de marketing. Une commission de sélection

sera établie au sein de Giplait pour choisir ces locaux, avec la supervision des PDG et directeurs généraux des filiales concernées. Les modalités de paiement pour ces acquisitions se feront sur une base de vente facilitée, étalée sur au moins cinq ans. La PDG de Giplait a souligné que ce partenariat avec l'AADL renforcera les points de vente du groupe, qui compte déjà environ 137 points de vente nationaux. Elle a ajouté que cette convention favorisera aussi l'approvisionnement en lait et dérivés, produits essentiellement à partir de lait frais collecté localement, contribuant ainsi au développement de la filière laitière dans le pays.

W.B

## TIARET

# LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE D'EAU

Une initiative nationale a été initiée pour contrer les écoulements incontrôlés du réseau hydrique dans 10 localités de Tiaret, avec la participation des équipes de maintenance issues de 17 unités à travers le pays, selon Mohssen Gharib Dia, l'Inspecteur général du ministère de l'Hydraulique.

Par Kamélia.M

Lors du lancement de cette campagne, en présence du wali de Tiaret, Ali Bouguerra, et du Directeur général de l'Algérienne des Eaux (ADE), Mustapha Rekik, il a été noté que cette démarche visait à récupérer 1 900 mètres cubes d'eau chaque jour, équivalent à la production de deux puits profonds. Cette action soutient les efforts pour combler le déficit d'approvisionnement en eau de la ville, une situation persistante depuis plusieurs mois, selon les dires de Dia. Il a également mentionné que cette campagne était en conformité avec les directives du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, énoncées lors de sa visite dans la région au cours du mois de Ramadan dernier. Derbal a estimé que les fuites dans les réseaux hydriques représentaient une perte de 30 à 40 % de l'eau dans le pays, nécessitant une mobilisation pour les réparer.

De son côté, Mustapha Rekik de l'ADE a souligné que la récupération de ces quan-



tités profiterait à plusieurs villes, y compris Ksar Chellala, en rétablissant la pression dans les réseaux et en améliorant l'approvisionnement en eau des étages supérieurs des immeubles. Il a annoncé que la campagne, initialement prévue pour se terminer le 9 mai, se poursuivrait jusqu'à ce que toutes les fuites soient réparées.

À la suite d'un rapport présenté par le directeur local de l'ADE, le wali Ali Bouguerra a ordonné que les routes soient restaurées après la fin de l'opération. Les 35 équipes techniques mobilisées pour l'opération devront s'attaquer à environ 271 fuites réparties dans 10 localités, permettant ainsi de récupérer 2 900 mètres cubes d'eau par jour. Les travaux se concentrent sur le remplacement des canalisations et des vannes endommagées, ainsi que sur la suppression des raccords clandestins, selon les explications du directeur régional de l'ADE.

K.M

## ORAN

### PLUS DE 1.000 VISITEURS AU SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Le 7ème Salon international du transport et de la logistique « Logistical », qui a pris fin jeudi soir au Centre des conventions « Mohamed Benahmed » à Oran, a drainé quelque 1.000 visiteurs, notamment les professionnels.

Cette édition, initiée par la chambre algérienne d'industrie et de commerce (CACI) a enregistré une forte affluence des professionnels venus de différentes wilayas du pays, soit 1.000 visiteurs, avec une moyenne de 250 par jour, selon les organisateurs.

Le Salon, dont l'ouverture a été supervisée, lundi dernier, par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a vu la participation de plus de 70 entreprises algériennes et étrangères.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des orientations du gouvernement concernant le développement du secteur des Transports et de la logistique, en vue de contribuer efficacement au développement de l'économie nationale et renforcer les exportations hors hydrocarbures.

Cette exposition, organisée sous le patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a réuni des acteurs dans le domaine du transport et de la logistique, la chaîne logistique des compagnies de fret, des assurances, des banques, des télécommunications et des services.

Ce rendez-vous économique a vu la signature de trois conventions entre le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, représenté par la Direction générale du commerce extérieur, et le ministère des Transports, via la compagnie Air Algérie de fret et la compagnie nationale de navigation maritime (CNAN Algérie) et le groupe public de transport terrestre de marchandises et de la logistique (LOGITRANS).

R.R

## MÉDÉA

### UNE CARAVANE DE PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES

Une caravane d'information et de prévention contre les incendies de forêts et les feux de récoltes a été lancée, ce jeudi à partir de l'unité d'intervention principale de la Protection civile d'Aïn-Dheb (Médéa), dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif estival de prévention et de lutte contre les incendies.

La caravane a marqué une première halte au lac « Dhaya », sur le mont de Tamesguida, nord de Médéa, une destination privilégiée des visiteurs durant l'été, en particulier pour les amateurs de barbecues qui peuvent être à l'origine de départ de feu involontaire. Le passage de cette caravane est mis à profit pour inciter les citoyens à faire preuve de plus de vigilance et de susciter en eux une prise de conscience sur les consé-

quences de telles pratiques sur la faune et la flore locales.

Une action de sensibilisation similaire a eu lieu également au niveau du chef-lieu de la commune de Tamesguida, ciblant, cette fois-ci, les exploitants agricoles et les éleveurs pour les impliquer dans ce travail de prévention, en les encourageant à renoncer à certaines pratiques agricoles, comme le débroussaillage par le feu, afin de réduire le risque de déclenchement d'incendie dans cette zone forestière au relief très accidenté.

Ce travail de proximité va se poursuivre sur plusieurs jours et touchera plusieurs communes rurales de la wilaya, notamment les communes entourées de zones forestières, telles

qu'El-Aissaouia, El-Haoudine, Tablat, Ouled-Antar, Ouled-Hellal, Boghar, Bouaichoune et Ouled-Bouachera ou des incendies sont recensés chaque saison estivale, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Selon un décompte de la conservation des forêts, 43 incendies de forêts ont été enregistrés durant l'été 2023 occasionnant la destruction de 633 hectares de plantations sylvicole. En outre, 43 feux ont touché des plantations arboricoles provoquant la perte de 60 hectares de parcelles fruitières, en plus de la perte de 50 hectares de cultures de céréales suite à 203 feux de récolte dénombrés au cours de la même période.

R.R

## CONSTANTINE

### UNE QUARANTAINE D'EXPOSANTS AU SALON DE L'OPTIQUE ET DE LA LUNETTERIE

Un Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie a été ouvert, ce jeudi à Constantine, avec la participation d'une quarantaine d'exposants venus des quatre coins du pays. La manifestation devant se poursuivre jusqu'à samedi prochain a pour objectif de « réunir le maximum de professionnels de l'optique et de la lunetterie pour discuter et échanger les informations concernant l'évolution de ce domaine en Algérie et les perspectives de développement en la matière », a indiqué à l'APS, Rachid Hessa directeur général de « RH inter-

national communication », organisatrice du Salon. Selon le même responsable, ce Salon se veut « un espace de communication entre professionnels qui mettront en avant leurs produits de pointe et prendront note des besoins exprimés par le domaine de l'ophtalmologie notamment ». Le Salon constitue également une occasion pour présenter les nouveautés techniques réalisées en matière de l'optique et de la lunetterie, a ajouté M. Hessa qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'événements dans l'encouragement de l'innovation en la

matière et le développement de ce marché de plus en plus prisé en Algérie.

Des fabricants de verre optique et lentilles, des distributeurs de matériels, et équipements médicaux et optopol, des représentants de marques internationales de verres optiques et de lentilles ainsi que des fabricants de nettoyeurs de verres prennent part à cet événement qui a drainé à son premier jour un public nombreux dont des visiteurs professionnels comme les ophtalmologues et les optométristes, entre autres.

R.R

## BLIDA

### 73 DÉCISIONS D'AFFECTATION D'AIDES DISTRIBUÉES

Au total, 73 décisions d'affectation d'aides à l'habitat rural ont été distribuées à leurs bénéficiaires, récemment à Blida. Il s'agit de la distribution de 73 aides à l'habitat rural, sur un total de 926, dont les procédures d'affectation ont été parachevées dans des délais « records », a indiqué le wali de Blida, Brahim Ouchen, en marge de la cérémonie de distribution de ces aides organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs.

L'opération est inscrite dans le cadre d'un programme de près d'un

millier d'aides à l'habitat rural affecté à la wilaya, et dont la distribution sera achevée dans les prochains jours, a-t-il annoncé.

La distribution de ces aides va permettre à la wilaya de solliciter des quotas supplémentaires à l'avenir, alors que cette opération enregistré dans le passé des retards ayant poussé le ministère de tutelle à leur restitution, a expliqué le wali, soulignant « l'engouement considérable des habitants des zones reculées et rurales pour ce type d'habitat, au vu de la vocation agricole de la wilaya de Blida ».

Ces aides à l'habitat rural ont notamment concerné la commune de Bouaârfra, avec pas moins de 422 aides, outre les localités de Chebli, Hammam Melouane, Djebabra, et Souhane, entre autres. La célébration de la fête des travailleurs (1 mai) à Blida a, aussi, constitué une opportunité pour le wali pour honorer un nombre de retraités de la commune de Bouaârfra, qui a accueilli les festivités officielles de cette journée, outre l'inauguration d'un investissement privé dans le secteur de la santé à Bougara, à l'Est de la wilaya.

R.R



## TÉLÉPHONIE

# LE IPHONE SE PORTE BIEN MALGRÉ TOUT

*Durant le premier trimestre de l'année 2024, Apple a généré un chiffre d'affaires de 90,75 milliards de dollars, avec un bénéfice net de 23,6 milliards. Ces chiffres, bien que légèrement en baisse par rapport à l'année précédente, ont surpassé les attentes du marché.*

Par Kamélia.M

Par le biais d'un communiqué, le fabricant de l'iPhone a également annoncé un programme de rachat d'actions de 110 milliards de dollars, soulignant ainsi sa confiance dans l'avenir. "Grâce à la satisfaction et à la loyauté de notre clientèle, notre base d'appareils actifs a atteint un niveau re-



cord dans tous les segments géographiques et de produits", a déclaré Luca Maestri, le directeur financier d'Apple.

Cette annonce a été bien accueillie par le marché, même si les ventes d'iPhone ont enregistré une baisse de 10% au deuxième trimestre de l'exercice, principalement due à une diminu-

tion de la demande en Chine.

Alors qu'Apple avait surpassé Samsung en termes de ventes de smartphones en 2023, le géant californien a cédé sa place au Sud-Coréen au premier trimestre 2024, tandis que les marques chinoises Xiaomi et Transsion ont enregistré une croissance si-

gnificative.

En revanche, l'activité des services a enregistré des performances exceptionnelles, avec un chiffre d'affaires de près de 24 milliards de dollars, représentant désormais plus de 26% des revenus de l'entreprise.

Thomas Husson, analyste chez Forrester, a souligné que le virage d'Apple vers un modèle économique axé sur les services pourrait compenser sa dépendance à l'égard des ventes d'iPhone à long terme.

Les résultats d'Apple interviennent après ceux de ses concurrents dans la Silicon Valley, et les analystes sont particulièrement intéressés par les investissements massifs de l'entreprise dans l'intelligence artificielle.

Dipanjan Chatterjee, de Forrester, a commenté que l'isolement apparent d'Apple par rapport au battage médiatique sur l'IA pourrait bientôt prendre fin, avec des annonces potentielles lors de la prochaine conférence pour les développeurs en juin.

Malgré ces succès commerciaux, Apple a été confrontée à des licenciements massifs et à des poursuites judiciaires, notamment des accusations de pratiques monopolistiques liées à l'iPhone et aux contraintes imposées aux développeurs d'applications.

K.M

## FINANCES

# WALL STREET TERMINE EN HAUSSE, ENCOURAGÉE PAR LA FED

La Bourse de New York a terminé en hausse, rassurée par les propos du président de la banque centrale américaine (Fed), une détente sur le marché obligataire et des résultats de sociétés plutôt solides.

Le Dow Jones a engrangé 0,85%, l'indice Nasdaq est monté de 1,51% et l'indice élargi S&P 500 s'est accaparé 0,91%.

"Les investisseurs ont poussé un soupir de soulagement, parce que le président de la Fed (Jerome Powell) a dit qu'une hausse de taux était improbable", a expliqué Sam Stovall, de CFRA, au sujet de la conférence de presse de mercredi.

Un petit sursaut de l'inflation en mars, à 3,5% sur un an, avait fait craindre à certains investisseurs que la Réserve fédérale ne décide de serrer encore la vis des taux pour ramener les prix dans le rang.

"Même s'il (Powell) nous a rappelé que la Fed se déterminerait en fonction des données macroéconomiques, il a aussi indiqué qu'il s'attendait toujours à ce que l'inflation redescende et que les taux baissent", a ajouté Sam Stovall.

Wall Street a aussi salué la décision des banquiers centraux de ralentir la réduction du bilan de la Fed. Cela va sensiblement diminuer le volume de bons du Trésor que le marché doit absorber chaque mois pour se substituer à la Fed.

"Cela revient un peu à avoir baissé les taux, parce que cela ôte de la pression au marché obligataire, ce qui va aussi bénéficier aux actions", selon

Sam Stovall.

Le rendement des emprunts américains à 2 ans s'est ainsi brutalement détendu, à 4,87%, contre 4,96% la veille en clôture.

Ce reflux et la perspective d'une baisse des taux de la Fed, même si l'échéance est incertaine, ont d'abord bénéficié au secteur technologique, reparti au pas de charge, à l'image de Nvidia (+3,34%), Amazon (+3,20%) ou Apple (+2,20%), dont les résultats étaient attendus après la clôture.

Mais le mouvement s'est propagé bien au-delà, notamment aux valeurs dites cycliques, c'est-à-dire sensibles à la conjoncture, telles Walt Disney (+1,95%) ou Nike (+2,31%).

Phénomène rare, l'indice Russell 2.000, qui rassemble les plus petites capitalisations de la place new-yorkaise, a fait mieux (+1,72%) que les trois vedettes de la cote, Dow Jones, Nasdaq et S&P 500.

Le groupe de cinéma et de télévision Paramount Global a jailli (+13,05%) après que le Wall Street Journal a fait état d'une offre de rachat de 26 milliards de dollars formulée conjointement par le gestionnaire d'actifs Apollo Global Management et Sony. Sollicité, Sony s'est refusé à tout commentaire.

Le fabricant de semi-conducteurs Qualcomm a eu le vent en poupe (+9,74%), après la publication de résultats et prévisions au-delà des anticipations. L'entreprise de San Diego (Californie) a notamment été soutenue par des ventes au secteur automobile. Le constructeur de véhicules électriques Rivian

est parti pied au plancher (+6,73%), après avoir révélé que l'Etat d'Illinois allait débloquer une enveloppe de 827 millions de dollars pour permettre au groupe d'agrandir son usine de Normal (Illinois).

Le laboratoire Moderna a paradé (+12,68%) malgré un chiffre d'affaires inférieur de plus de 90% sur un an. Les investisseurs ont retenu la perte nette moins importante que prévu, notamment grâce à une maîtrise des coûts fixes.

Le groupe de Cambridge (Massachusetts) attend le feu vert de l'Agence américaine du médicament (FDA) à son vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS), qui doit lui permettre de doper ses revenus, fortement contractés après le sursaut de la pandémie de coronavirus et des vaccinations de masse.

Le loueur de véhicules Avis a surfé (+20,07%) sur un chiffre d'affaires plus élevé que ne le voyait le marché. La perte a, elle aussi, été plus élevée qu'anticipé, du fait notamment de dépréciations importantes liées à la réduction de sa flotte.

La plateforme de livraison de repas DoorDash (-10,32%) a eu beau afficher une croissance supérieure aux projections et une perte sensiblement réduite par rapport à la même période de l'an dernier, Wall Street a gardé en tête ses prévisions pour le trimestre en cours, jugées décevantes.

R.E

## MONOPOLE

# PROCÈS DES ÉTATS-UNIS CONTRE GOOGLE ET SA DOMINANTE PLATEFORME DE RECHERCHE

Plaidoiries finales dans le procès des Etats-Unis contre Google et son puissant moteur de recherche

Le juge chargé des poursuites du gouvernement américain contre Google a poussé les avocats des deux parties dans leurs retranchements, lors des plaidoiries finales du procès historique sur le monopole du moteur de recherche.

"Vous pensez vraiment que Duck Duck Go est un concurrent de Google ?" a par exemple demandé Amit Mehta à l'avocat de Google, qui avait évoqué ce moteur de recherche alternatif, axé sur la confidentialité des données.

C'est la première des cinq affaires antitrust majeures en cours d'instruction opposant les autorités américaines aux géants de la tech à déboucher sur un procès. Des poursuites contre Meta, Amazon et Apple, ainsi qu'une plainte distincte contre les activités publicitaires de Google, se dirigent également vers les tribunaux fédéraux.

Le ministère de la Justice accuse Google d'avoir enfreint le droit de la concurrence en signant des contrats, qu'il estime illégaux, avec des entreprises comme Apple, pour que son outil déjà ultra dominant soit installé par défaut sur leurs appareils et services.

Le procès fleuve a ainsi permis de révéler que Google a déboursé 26 milliards de dollars l'année dernière pour rester le moteur de recherche par défaut sur divers smartphones et navigateurs internet. L'essentiel de cette somme a été versée à Apple.

- "Effets réels" -

Mais le juge a exprimé des doutes sur le fait que le gouvernement ait démontré que ces accords ne respectaient pas le droit de la concurrence américain.

Pour prouver que des pratiques sont anticoncurrentielles, il faut notamment qu'elles aient entraîné une hausse des prix pour les consommateurs, ou encore l'étouffement de l'innovation dans le domaine concerné.

Il semble "difficile d'affirmer que Google n'a pas suffisamment innové", a souligné Amit Mehta.

Il y a plus de vingt ans, le procès contre Microsoft et la domination du système d'exploitation Windows a contribué à définir juridiquement comment une plateforme technologique abuse illégalement de son monopole pour punir ses rivaux.

Mais le juge a estimé que les deux affaires sont différentes, Microsoft avait imposé des accords d'exclusivité visant à exclure les produits concurrents.

"L'utilisateur d'un iPhone a la possibilité de télécharger et d'utiliser des applications concurrentes", a rappelé M. Mehta.

"Il faut démontrer l'existence d'effets anticoncurrentiels réels. (...) Si vous n'y parvenez pas, vous perdez", a-t-il encore assené aux avocats du gouvernement.

Le juge a également mis en doute la défense de Google, se demandant comment un moteur de recherche rival aurait la capacité de payer le prix fort à Apple pour obtenir une position privilégiée sur ses appareils.

- Définir le marché -

"Même s'ils arrivent à un niveau de qualité suffisant, ils devraient ensuite dépenser des milliards de dollars supplémentaires pour compenser Apple", a déclaré M. Mehta.

Google a par ailleurs assuré que les recherches effectuées sur Amazon, Facebook ou encore Expedia (voyagiste) relevaient de la concurrence à son moteur de recherche, une affirmation également questionnée par le juge. Si l'activité sur ces sites web était prise en compte pour définir le marché de la recherche sur internet, cela mettrait à mal l'argumentation du gouvernement. Pour les autorités de la concurrence, le marché pertinent est celui des recherches générales des internautes - Google en détient 80% aux Etats-Unis.

L'audience va continuer vendredi à Washington. Elle a lieu plus de six mois après la fin du procès et une décision n'est pas attendue avant la fin de l'été ou l'automne.

C'est la première fois que les autorités américaines de la concurrence affrontent une grande entreprise technologique devant un tribunal depuis que Microsoft a été pris pour cible.

Lors des audiences à l'automne dernier, le PDG de Google, Sundar Pichai, et d'autres cadres supérieurs ont été appelés à la barre. M. Pichai a mis en avant la mission de sa société selon lui : rendre l'information "universellement accessible et utile" à tous.

R.E

## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

# UNE OFFENSIVE TERRESTRE À RAFAH ENTRAÎNERAIT "UN MASSACRE DE CIVILS", PRÉDIT L'ONU

Une offensive terrestre de l'armée sioniste à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, entraînerait "un massacre de civils", ont déclaré hier, vendredi, des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Onu et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Par Tinhinane Ait Afrah

Le Premier ministre de l'entité sioniste a déclaré avoir donné son feu vert à une offensive sur Rafah. Cette ville proche de la frontière égyptienne abrite près d'un million de civils déplacés qui survivent dans des campements de fortune. "Ce serait un massacre de civils et un coup inouï porté à l'aide humanitaire dans la bande (de Ghaza) car elle provient principalement de Rafah", a souligné Jens Laerke, porte-parole du Bureau des affaires humanitaires, lors d'un point de presse à Genève. Pour Rik Peepkorn, représentant de l'OMS pour les territoires palestiniens, les garanties promises par l'entité sioniste ne suffiront pas à éviter un bain de sang. "Je tiens à dire que ce plan (garanties de protection des civils) n'est qu'un 'pansement', a-t-il déclaré en visioconférence. "Il n'empêchera absolument pas une hausse substantielle de la mortalité et de la morbidité causées par l'opération militaire." D'autres préparatifs incluent le repositionnement de fournitures médicales dans les hôpitaux plus au nord au cas où les trois hôpitaux de Rafah ne fonctionneraient plus, comme cela s'est produit à plusieurs reprises au cours des sept mois d'agression sioniste en raison des raids et des bombardements. Les données de l'OMS montrent que seulement un tiers des 36 hôpitaux d'avant-guerre de la bande de Ghaza sont partiellement opérationnels. Peepkorn a ajouté qu'il était « extrêmement préoccupé » par le fait que toute incursion fermerait le passage de Rafah entre Gaza et l'Égypte, qui est actuellement utilisé pour importer des fournitures médicales. "Nous insistons et fai-



sions pression pour que, quoi qu'il arrive, cela reste ouvert", a-t-il ajouté, affirmant que l'OMS avait soulevé cette question auprès des autorités israéliennes. Les bombardements de l'armée sioniste ont encore fait des victimes ces dernières heures, notamment à Rafah, où six corps ont été récupérés après une frappe aérienne la nuit sur une maison de la famille Al-Chahine dans le quartier d'Al-Zahur, selon la Défense civile et les secouristes. Par ailleurs, des centaines de Ghazaouis ont été arrêtés par l'armée sioniste en près de sept mois de guerre. Deux prisonniers palestiniens de Ghaza, dont un médecin de l'hôpital al-Chifa de Ghaza, sont morts dans les prisons de l'occupation sioniste, ont indiqué jeudi deux associations palestiniennes de défense des droits des détenus, affirmant qu'ils ont succombé

à "des tortures" et à l'absence de soins. Dans un communiqué commun, le Club des prisonniers et le Comité des affaires des prisonniers palestiniens, ont annoncé la mort "de deux détenus de Ghaza", dont "le Dr Adnane Ahmed Atiya al-Bourch, 50 ans (...) chef du département d'Orthopédie de l'hôpital al-Chifa". L'autre détenu décédé est Abdel Bari Rajab Khadir, 33 ans. Tous deux sont morts "des suites de tortures et de crimes médicaux dont sont victimes les détenus de Ghaza", affirment les associations, en référence au manque de soins régulièrement dénoncé par les défenseurs des droits humains notamment palestiniens. Le ministre palestinien de la santé a condamné "le meurtre (...) sous la torture" du Dr Bourch, affirmant que son décès portait à 492 le nombre de membres du person-

nel médical tués depuis le début de l'agression sioniste contre la population palestinienne de Ghaza, déclenchée le 7 octobre dernier. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a atteint 34.622 martyrs et 77.867 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier, vendredi, les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 26 martyrs et 51 blessés. Un précédent bilan a fait état de 34.596 martyrs et 77.816 blessés. Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Outre le lourd bilan humain, la reconstruction devrait coûter de 30 à 40 milliards de dollars (de 28 à 37 milliards d'euros), a estimé jeudi le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). "L'ampleur des destructions est énorme et sans précédent (...). C'est une mission à laquelle la communauté internationale n'a pas été confrontée depuis la Seconde Guerre mondiale", a déclaré le directeur du bureau régional pour les États arabes du PNUD, Abdallah al-Dar-dari.

T.A.A

## SAHARA OCCIDENTAL PREMIÈRE CONFÉRENCE MÉDIATIQUE INTERNATIONALE EN SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

La première conférence médiatique internationale en soutien au peuple sahraoui a débuté jeudi dans les camps de réfugiés à Boujdour. Cette rencontre se concentre sur l'analyse des enjeux politiques, diplomatiques et humanitaires dans le contexte de la censure imposée par le Maroc, visant à masquer les réalités de la lutte des Sahraouis pour leur indépendance. Organisée par l'Union des Écrivains et Journalistes Sahraouis (UEJS) au siège de l'Union des Femmes Sahraouies, la conférence se tient les 2 et 3 mai et voit la participation de figures importantes telles que le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, et le ministre de l'Information, Hamada Salma Daf, ainsi que d'autres membres du gouvernement sahraoui, de diplomates, écrivains, journalistes et militants politiques internationaux. Mohamed Sidati a souligné l'importance de présenter dans les médias internationaux la lutte du peuple sahraoui comme un combat contre l'occupation marocaine et ses ambitions expansionnistes, particulièrement à l'approche du 51e anniversaire de la création du Front Polisario.

Il a également mentionné que cette conférence est une occasion de révéler la réalité d'une guerre brutale et d'une campagne de désinformation visant à légitimer l'occupation du Sahara Occidental par le Maroc, tout en dénonçant les soutiens internationaux à cette oc-

cupation. Sello Patrick Rankhumise, chargé d'affaires de l'ambassade d'Afrique du Sud auprès de la République arabe sahraouie démocratique, a annoncé l'organisation prochaine d'un "Forum diplomatique" dans les camps sahraouis, visant à renforcer le soutien international pour la cause sahraouie. Zohir Bouamama, enseignant à l'Université d'Alger 3, a observé que le contexte actuel de restructuration mondiale offre des opportunités précieuses pour la cause sahraouie, renforcées par les dynamiques géopolitiques régionales. Bachir Ismaili, représentant des territoires occupés, a réaffirmé l'engagement du peuple sahraoui à continuer sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance. Nafi Ahmed Mohamed, président de l'Union des Journalistes, Écrivains et Auteurs Sahraouis, a annoncé les projets de créer une Ligue internationale de journalistes et de professionnels des médias solidaires avec le Sahara occidental, ainsi que le lancement de la plateforme de Bir Lahlou pour un discours médiatique plus équilibré. Les travaux de la conférence comprennent diverses présentations et ateliers spécialisés, qui traitent des enjeux actuels et des développements récents au Sahara occidental, notamment les impacts humanitaires des événements survenus après le 13 novembre 2020.

T.A.A (APS)

## POUR AVOIR ÉTÉ VISÉS PAR L'ARMÉE SIONISTE LE PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE AUX JOURNALISTES PALESTINIENS

L'Unesco a attribué jeudi son Prix mondial de la liberté de la presse à l'ensemble des journalistes palestiniens couvrant Ghaza, décimés depuis plus de six mois par l'occupation sioniste qui les a particulièrement visés durant son agression contre l'enclave, qui a pris les contours d'un vrai génocide du peuple palestinien. "En ces temps d'obscurité et de désarroi, nous souhaitons adresser un message fort de solidarité et de reconnaissance aux journalistes palestiniens qui couvrent cette crise dans des circonstances dramatiques", a commenté Mauricio Weibel, président du Jury international de professionnels des médias. "L'humanité a une dette immense à leur égard, pour leur courage et leur engagement en faveur de la liberté d'expression", a-t-il poursuivi dans un communiqué. Selon le Comité de protection des journalistes (CPJ), une association basée à New York, au moins 97 journalistes et salariés de médias ont été tués depuis le début de l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza, dont 92 sont des Palestiniens. Seize autres ont été blessés. L'agression sioniste contre la bande de Ghaza a fait, depuis le 7 octobre dernier, 34.596 martyrs, selon le ministère palestinien de la Santé.

R.I.(APS)

# L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE

(456<sup>e</sup> PARTIE)

Par Miguel de Cervantes  
(1547-1616)

Nous étions en pleine mer, à plus de trois heures de la nuit, marchant voile déployée et les rames au crochet, car le vent prospère nous dispensait du travail de la chiourme, quand tout à coup, à la clarté de la lune, nous aperçûmes un vaisseau rond, qui, toutes voiles dehors et penché sur le flanc, traversait devant nous. Il était si proche, que nous fûmes obligés de carguer à la hâte pour ne point le heurter, et lui, de son côté, fit force de timon pour nous laisser le chemin libre. On se mit alors, du tillac de ce vaisseau, à nous demander qui nous étions, où nous allions et d'où nous venions. Mais comme ces questions nous étaient faites en langue française, le renégat s'écria bien vite : « Que personne ne réponde : ce sont sans doute des corsaires français, qui font prise de tout. » Sur cet avis, personne ne dit mot, et, prenant un peu d'avance,

nous laissâmes le vaisseau sous le vent. Mais aussitôt on nous lâcha deux coups de canon, sans doute à boulets enchaînés, car la première volée coupa par la moitié notre mât, qui tomba dans la mer avec sa voile ; et le second coup, tiré presque au même instant, porta dans le corps de notre barque, qu'il perça de part en part, sans atteindre personne. Mais, nous sentant couler à fond, nous nous mîmes tous à demander secours à grands cris, et à prier les gens du vaisseau de nous recueillir, s'ils ne voulaient nous voir sombrer. Ils mirent alors en panne, et jetant la chaloupe en mer, douze Français, armés de leurs arquebuses, s'approchèrent, mèches allumées, de notre bâtiment. Quand ils virent notre petit nombre, et que réellement nous coulions bas, ils nous prirent à leur bord, disant que c'était l'impolitesse que nous leur avions faite en refusant de répondre qui nous valait cette leçon. Notre renégat prit alors le coffre qui contenait les richesses de Zoraïde, et le jeta dans la mer, sans que personne prit garde à ce qu'il faisait.

D.C (à suivre...)



## LES MILLE ET UNE NUITS (119<sup>e</sup> PARTIE)

Par Antoine Galland  
(1646-1715)

Dans l'état où j'étais, je ne faisais pas beaucoup de chemin. Je me retirais en des lieux écartés pendant le jour, et je marchais la nuit, autant que mes forces me le pouvaient permettre. J'arrivai enfin dans les États du roi mon oncle, et je me rendis à sa capitale.

Je lui fis un long détail de la cause tragique de mon retour et du triste état où il me voyait. « Hélas ! s'écria-t-il, n'était-ce pas assez d'avoir perdu mon fils ? fallait-il que j'apprenne encore la mort d'un frère qui m'était cher, et que je vous visse dans le déplorable état où vous êtes réduit ! » Il me marqua l'inquiétude où il était de n'avoir reçu aucune nouvelle du prince son fils, quelques perquisitions qu'il en eût fait faire et quelque diligence qu'il y eût apportée. Ce malheureux père pleurait à chaudes larmes en me parlant, et il me parut tellement affligé que je ne pus résister à sa douleur. Quelque serment que j'eusse fait au prince mon cousin, il me fut impossible de le garder. Je racontai au roi son père tout ce que je savais. Le roi m'écouta avec quelque sorte de consolation, et quand j'eus achevé : « Mon neveu, me dit-il, le récit que vous venez de me faire me donne quelque espérance. J'ai su que mon fils faisait bâtir ce tombeau, et je sais à peu près en quel endroit : avec l'idée qui vous en est restée, je me flatte que nous le trouverons. Mais puisqu'il l'a fait faire secrètement, et qu'il a exigé de vous le secret, je suis d'avis que nous l'allions chercher tous deux seuls, pour éviter l'éclat. » Il avait une autre raison, qu'il ne me disait pas, d'en vouloir dérober la connaissance à tout le monde. C'était une raison très importante, comme la suite de mon discours le fera connaître.

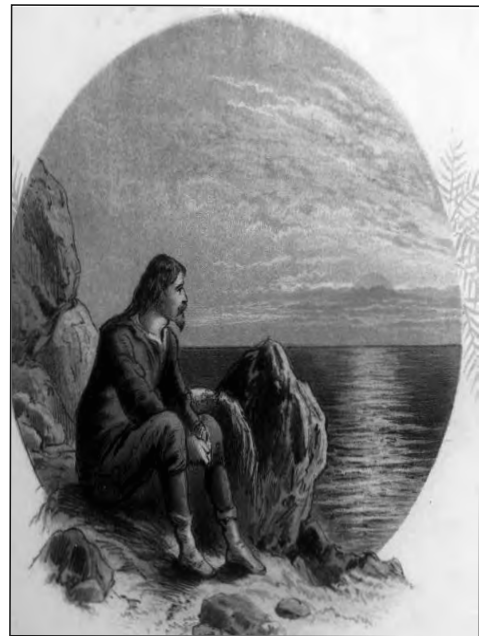


## LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (344 PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

Ceci nous donna le loisir de recharger nos armes, et, pour ne pas perdre de temps, nous le fîmes en marchant. Mais à peine eûmes-nous bourré nos fusils et repris la défensive, que nous entendîmes un bruit terrible dans le même bois, à notre gauche ; seulement c'était plus loin, en avant, sur la route que nous devions suivre.

Nous aperçûmes deux ou trois troupes de loups sur notre gauche, une derrière nous et une à notre front, de sorte que nous en semblions environnés. Néanmoins, comme elles ne nous assailaient point, nous poussâmes en avant aussi vite que pouvions aller nos chevaux, ce qui, à cause de l'âpreté du chemin, n'était tout bonnement qu'un grand trot. De cette manière nous vîmes au-delà de la plaine, en vue de l'entrée du bois à travers lequel nous devions passer ; mais notre surprise fut grande quand, arrivés au défilé, nous aperçûmes, juste à l'entrée, un nombre énorme de loups à l'affût. Tout à coup, vers une autre percée du bois, nous entendîmes la détonation d'un fusil ; et comme nous regardions de ce côté, sortit un cheval, sellé et bridé, fuyant comme le vent, et ayant à ses trousses seize ou dix sept loups haletants : en vérité il les avait sur ses talons. Comme nous ne pouvions supposer qu'il tiendrait à cette vitesse, nous ne mîmes pas en doute qu'ils finiraient par le joindre ; infailliblement il en a dû être ainsi. Un spectacle plus horrible encore vint alors frapper nos regards : ayant gagné la percée d'où le cheval était sorti, nous trouvâmes les cadavres d'un autre cheval et de deux hommes dévorés par ces bêtes cruelles. L'un de ces hommes était sans doute le même que nous avions entendu tirer une arme à feu, car il avait près de lui un fusil déchargé. Sa tête et la partie supérieure de son corps étaient rongées.



A.G (à suivre...)

D.D



## POUR QUE TOMBE LA PLUIE

### (12<sup>E</sup> PARTIE ET FIN)

**Résumé :** *L'heure est si grave qu'une assemblée du village fut convoquée. Pour une fois, c'est tout le village qui y assista, y compris les femmes et les enfants.*

Par Kamel Aziouali

Arrivé au bord de la rivière, Amokrane sortit son couteau et le contempla.

Il réfléchit un bon moment. Alors que tout le monde se demandait ce qu'il attendait pour se sacrifier, il se retourna et les regarda tous un par un puis il éclata de rire.

- Vous voulez que je me tue, hein ? Que je me tue pour que vous ayez de l'eau, hein ? Bande de cinglés ! Si c'est grâce à mon cadavre que vous allez pouvoir vous désaltérer, eh bien qu'il ne pleuve pas jusqu'à la fin des temps ! Allez vous faire voir ailleurs tous, dans le désert !

Ayant dit cela, il lança son mulet au triple galop et s'enfuit. Quand les villageois furent revenus de leur surprise, sans hésiter ils se lancèrent derrière lui qui à dos de mule qui à dos d'âne qui à cheval.

Comme le mulet du vieillard était vieux aussi, Amokrane ne tarda pas à se faire rattraper.

Il voulut forcer sa monture à aller plus vite en la fouettant avec une branche d'olivier qu'il avait toujours accrochée à la selle, mais celle-ci se cabra et le fit tomber. Ce fut la tête du vieil homme qui toucha le sol la première. Comble de malchance, elle avait cogné contre une grosse pierre. Du sang jaillit de sa tête. Quelqu'un voulut lui porter secours mais un autre l'en empêcha :

- Non laisse-le... De toutes les manières, c'est ce qu'on voulait, non ? Que son sang coule ! Voilà c'est fait. J'espère que les an-



cêtres seront satisfaits. De toutes les manières nous n'avons personne d'autre à sacrifier.

Et comme la blessure du vieil Amokrane était très méchante, le vieillard rendit l'âme et aussitôt le ciel se couvrit d'épais nuages

et la pluie commença à tomber. Timide d'abord puis abondante. Et ce fut sous une pluie torrentielle qui ne voulait pas s'arrêter que le doyen fut difficilement enterré.

K.A (Fin)

## SURPRISES DE LA VIE

### CONSEIL D'AMIE

(9<sup>E</sup> PARTIE)

**Résumé :** *Lamia risque d'arriver en retard à son lieu de travail. La providence lui envoie un chauffeur de taxi qui se montre sensible à son problème.*

Par Tania Hamadi

Lamia était si envoûtée par les paroles du jeune homme qu'elle buvait littéralement qu'elle ne s'était pas aperçue de leur arrivée à Ben Aknoun. La voiture s'arrêta et elle lui demanda :

- Pourquoi vous êtes-vous arrêté ? Un problème mécanique ?

L'autre en guise de réponse, éclata de rire.

- Problème mécanique ? Ah ! Elle est bien bonne celle-là ! Mais vous êtes arrivée mademoiselle. C'est bien ici que je vous ai déposée hier, n'est-ce pas ?

Lamia regarda autour d'elle et se tint la tête, confuse. Qu'elle avait été ridicule ! Elle était tout près de l'immeuble où se trouvait la compagnie d'assurance où elle travaillait et elle ne s'en était pas aperçue. Pour se donner une contenance et dans l'espoir de faire oublier son étourderie, elle ressortit de son sac les 600 DA qu'elle lui tendit. L'autre regarda l'argent qu'elle tenait puis leva sur elle son regard noir.

- Mais vous avez des problèmes avec l'argent ou quoi ? Ces billets vous encombrement ou quoi ?

- Mais je dois vous payer votre course, fit-elle tout en se sentant de nouveau ridicule parce qu'elle savait que le jeune homme en se levant très tôt, ce matin-là pour arriver à 6h à Mohammadia avait autre chose en tête que le règlement de sa course.

Le jeune homme sourit et dit à Lamia :

- J'aimerais passer une transaction avec vous.

- Quel genre de transaction ?

Le jeune homme regarda sa montre.

- Il est 7h 40 ; j'ai donc devant moi quelques petites minutes pour vous expliquer la nature de la transaction que j'ai



envie de vous proposer.

- Je vous écoute.

- Combien vous coûtent par mois vos déplacements pour vous rendre à votre lieu de travail et d'en revenir ?

- 1560 DA ! J'ai fait le compte une fois...

- Très bien ! Moi je vous propose de vous emmener tous les jours à votre lieu de travail le matin et de vous ramener chez vous le soir pour la somme de 1500 DA seule-

ment.

- 1500 DA seulement ? Mais c'est ....dérisoire ! Je veux dire que c'est dérisoire pour vous ! C'est trop peu.

- Non... Ce n'est pas peu pour moi... Pour moi, c'est même beaucoup. Se réveiller chaque matin et voir une personne aussi belle que vous avant de commencer la journée c'est une chance extraordinaire.

T.H (Fin)

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# LA REVALORISATION DES PENSIONS ET DES ALLOCATIONS DE RETRAITE À L'ORDRE DU JOUR

*Le Gouvernement a entendu, jeudi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, une communication sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite, indique un communiqué des Services du Premier ministre.*

"En exécution des instructions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite", précise la même source.

RA



## ACCIDENTS DE LA ROUTE 62 MORTS ET 251 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Soixante-deux (62) personnes ont trouvé la mort et 251 autres ont été blessées dans 150 accidents corporels enregistrés cette semaine par les services de la GN au niveau de leur territoire de compétence.

Le Chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Commandant Samir Bouchehit, a précisé jeudi dans une déclaration à l'APS, que les accidents de la route ont connu "une hausse du nombre d'accidents (15), de morts (18) et de blessés (54) par rapport à la semaine précédente".

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec "12 accidents, suivie de Blida avec (10) et de Ain Defla et Msila avec (9)".

"Ces accidents ont été provoqués par l'imprudence des conducteurs (18 cas), le non respect de la distance de sécurité (18 cas), le non-ralentissement au niveau des virages (15 accidents)" selon le même responsable. Dans ce cadre, une campagne dissuasive sera lancée à partir de jeudi jusqu'au 30 mai pour la lutte contre les contraventions commises par les conducteurs de véhicules de transport collectif, particulièrement les conducteurs de bus de longues distances (plus de 600km).

L'accent sera mis, dans ce cadre, sur "l'intensification du contrôle et des inspections sur cette catégorie de véhicules, en utilisant tous les moyens techniques comme les alcootests et les détecteurs de drogues pour lutter contre les contrevenants".

Cette campagne intervient suite à l'enregistrement de plusieurs accidents causés par cette catégorie de véhicules durant cette période, à l'image de l'accident de Constantine qui a causé la mort de (02) personnes, et l'accident de Mostaganem ayant fait deux (02) morts et 16 blessés.

RS

## MONOXYDE DE CARBONE ENCORE 8 VICTIMES DURANT LE MOIS D'AVRIL

Huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et 137 autres ont été victimes d'asphyxie durant le mois d'avril dernier à l'échelle nationale, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat, a précisé qu'"au cours du mois d'avril dernier, huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'échelle nationale, et 137 autres ont été victimes

d'asphyxie, et ont été secourues et transférées vers les hôpitaux". Il a ajouté que ses services "sont intervenus les 1er et 2 mai pour apporter les premiers secours à 12 personnes qui ont été victimes d'asphyxie en inhalant du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations dans plusieurs wilayas du pays".

RS

## LA MISSION DES ZAOUÏAS ELABORER UN STATUT ET HOMOLOGUER LES DIPLÔMES POUR LE RECRUTEMENT

Les participants au séminaire national sur « la mission des zaouïas de la science et du soufisme dans le développement de l'individu et de la société », clôturé, mercredi-soir à Reggane, Adrar, ont plaidé pour l'élaboration d'un statut des zaouïas et l'homologation des diplômes pour le recrutement des promus des zaouïas. Ils ont également appelé, au terme de cette rencontre nationale ayant trait à la contribution scientifique et socio-économique de la zaouïa Moulay Abdallah Ereggani en Algérie et les pays voisins, à étoffer les programmes et les méthodes d'enseignement au diapason des exigences de l'identité nationale, de la stabilité de la société et de la modération et du juste milieu.

Les recommandations émises à l'issue de cette rencontre ont également mis en avant l'importante activation de la mission géopolitique des zaouïas en Algérie avec les pays voisins, l'encou-

ragement du tourisme religieux et l'investissement en ressources civilisationnelles de l'Algérie.

La création des start-up concernées par le legs culturel des zaouïas de la science et du soufisme, l'encouragement des étudiants à réaliser des recherches afférentes aux volets socioreligieux, culturels et politiques des zaouïas et leur encadrement par des conférences et sessions de formation, ont également été recommandées par les participants. Ils ont, à ce titre, plaidé à accorder davantage d'intérêt au catalogage et à la numérisation des manuscrits de la zaouïa Ereggani ainsi que la publication des travaux du séminaire et sa promotion en rencontre internationale sous le thème « rôle des zaouïas de la science et du soufisme dans le développement de la société: Zaouïa Ereggani et ses prolongements en Afrique comme modèle ». Les séminaristes, lors de cette rencontre, à

laquelle ont pris part le conseiller du président de la République, chargé des affaires religieuses, des Zaouïas et de l'enseignement coranique, Mohamed Hassouni, et des Choyoukh des zaouïas et des imams, ont mis en valeur le projet de réalisation, dans la wilaya d'Adrar, du mégaprojet de production de lait, fruit d'un partenariat algéro-qatari et qui devrait, ont-ils estimé, couvrir les besoins de l'Algérie en ce produit de large consommation. Organisée par la zaouïa Moulay Abdallah Ereggani, cette rencontre nationale a permis de mettre en évidence les efforts et la contribution scientifique et socio-économique de cette zaouïa dans le rayonnement scientifique et religieux en Algérie et dans les pays africains voisins ainsi que la consécration de la méthode de modération et du juste milieu et la protection du référent et de l'unité nationale.

RS

## LORS D'UN FORUM DES JEUNES DE DJELFA UN APPEL LANCÉ POUR L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LES PRISES DE DÉCISION

- Les participants au Forum des jeunes de Djelfa, clôturé mercredi à l'université Ziane Achour, ont recommandé de développer la culture politique chez les jeunes et de leur donner davantage d'opportunités de participation à la prise de décision. Dans leurs recommandations émises à l'issue de ce forum ouvert à l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), les intervenants ont affirmé "la nécessité de contribuer activement au développement de la culture politique chez les jeunes, tout en leur accordant davantage d'opportunités pour participer à la prise de décision en les intégrant dans diverses institutions de la société".

Les mêmes recommandations ont également souligné l'importance d'inciter les jeunes à s'impliquer dans le système politique à travers un ensemble de garanties et de facilités administratives assurées par les autorités supérieures du pays. Les intervenants à ce forum ont aussi plaidé pour le renforcement de la culture de l'Etat, via l'ouverture de canaux de dialogue

officiels et informels et de "cellules d'écoute" pour les jeunes, tout en renforçant la participation politique des jeunes dans le but de promouvoir la démocratie et de développer le sens du devoir civique. A cela s'ajoute la nécessité d'ouverture d'espaces spaciaux pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs opinions politiques et d'attirer l'attention sur leurs préoccupations et problèmes. Par ailleurs, les participants aux ateliers de ce forum ont salué l'organisation de ce type de manifestation, qui va de paire avec la démarche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prônant la nécessité de redonner aux jeunes leur place et d'affirmer leurs énormes capacités et haute aptitude à lire, suivre et analyser des événements à tous les niveaux. Ce forum est une "opportunité pour écouter les opinions et idées des jeunes dans les divers ateliers interactifs et de formation qui se sont déroulés dans un cadre de franchise, de réalisme et de sérieux", a estimé Lamine Bettache, représentant de la wilaya de Djelfa au

Conseil supérieur de la jeunesse. A l'issue de la rencontre, les participants ont annoncé l'initiative "Nous participons avec notre voix à la protection de notre patrie". Une initiative visant à activer davantage le rôle des jeunes, aux plans politique, économique et développemental, tout en affirmant leur capacité à participer à la gestion des projets et à s'intégrer dans les politiques publiques, selon la déclaration finale du forum. A noter la participation de plus de 1.000 jeunes (des deux sexes) de différentes communes de Djelfa, entre étudiants, diplômés des universités et instituts, stagiaires de la formation professionnelle, artisans et professionnels, et autres jeunes investisseurs et porteurs d'idées à cette rencontre. L'Ouverture du forum s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et du président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui.

RS (APS)



# HOMMAGE À HASNA EL-BACHARIA DÉCÉDÉE MERCREDI DERNIER UNE ICÔNE DE LA MUSIQUE DIWANE

*Hasna El-Bacharia, célèbre interprète du chant et musique Diwane décédée mercredi à Béchar à l'âge de 74 ans, est considérée dans le milieu artistique et par ses admirateurs d'ici et d'ailleurs, comme une icône qui aura marqué, durant près d'un demi-siècle, ce style musical du Sud-Ouest algérien.*

Cette célébrité lui vient du fait qu'elle soit la première femme de toute l'histoire de la musique Diwane à jouer avec perfection du Goumbri, cet instrument de musique ancestral à cordes réservé jusque-là aux hommes, appelés précisément « Maâlims » (Maîtres), selon les propos d'Abdelmadjid Ziane, musicien au groupe Diwane El-Waha.

Maîtrisant également à la perfection d'autres instruments de musique comme la guitare, le luth, la mandoline et l'harmonica, la défunte artiste a laissé derrière elle un riche répertoire de chants et de musique, reflétant la richesse du patrimoine culturel de la Saoura, a indiqué, pour sa part, Noureddine Rahou, président de l'Association culturelle et artistique saharienne.

Native de Béchar en 1950, la défunte a durant toute sa carrière artistique, pris une part très importante dans la mise au-devant de la musique Diwane, de même qu'elle a contribué à travers ses œuvres à préserver un pan du patrimoine culturel du pays en l'occurrence la musique Diwane, ont-ils souligné.

Rendue célèbre localement, durant les années 70, à travers son animation des mariages et autres fêtes familiales à Béchar et à travers aussi d'autres villes du Sud et du Nord du pays, Hasna El-Bacharia a rejoint Paris (France) dans les années 90, où elle s'est fait connaître au large public via son tube « Djazaïr Johara » (L'Algérie, la perle).

Cet album a permis son lancement sur la scène nationale et internationale où elle donnera plusieurs représentations en Europe notamment en France, Italie, Portugal, de même qu'au Canada et en Egypte où elle a fait connaître davantage la musique Diwane au féminin, au grand public.

L'artiste a aussi contribué avec l'autre chanteuse phare de Béchar Souad Asla, à la création et aux tournées nationales et internationales du groupe féminin « Lemma », de chant et musique de la Saoura, et ce, dans le but de mettre en exergue le patrimoine musical féminin de cette région du Sud-ouest du pays.

Grâce à sa dextérité dans le jeu du Goumbri et son long parcours artistique, la réalisatrice algéro-canadienne Sara Nacer, lui a consacré un film-documentaire intitulé « La Rocheuse du Désert », d'une durée d'1h15 min, tourné et réalisé sur une période de



presque dix (10) ans, qui constitue un portrait intime et profond de Hasna El-Bacharia.

Sorti en 2022, ce film qui se veut un hommage à la défunte artiste a décroché plusieurs prix et récompenses internationales notamment le prix du meilleur long métrage documentaire catégorie « Regards d'ici » au Festival international « Vues d'Afrique de Montréal (Canada) en 2022, prix du meilleur long métrage do-

documentaire au San Francisco (USA) Arab film-festival en 2022. Il a également reçu le prix du meilleur film réalisé par une femme au Swedish International film festival (Suède) en plus du grand prix du jury du film-documentaire (Bantu du Jury) au Festival international de films africains et afro-descendants « Bangui : Fait son Cinéma », (République centrafricaine).

RC

## EDITION LEVE PALESTINA, UN NOUVEAU LIVRE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Un nouveau livre intitulé "Leve Palestina" (Vive la Palestine), édité en 2024 par la maison d'édition "Media Index" et coécrit par un groupe de poètes algériens pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien, est actuellement en exposition au Salon national du livre "Hassiba Benbouali" de Chlef (1er-4 mai). "Ecrit dans 154 pages, en arabe et en français, ce nouveau livre s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien et la documentation des sacrifices des chouchada et de la résistance du peuple palestinien, particulièrement lors de la dernière agression sioniste", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, la directrice de la maison d'édition "Media Index", Malika Chaâlal qui participe au Salon.

Elle a ajouté que l'idée de cette nouvelle publication, à laquelle ont pris part plus de 20 poètes de différentes régions du pays, avec des poèmes louant le courage, les sacrifices et l'héroïsme des Palestiniens face à toutes les formes de persécution et de crimes contre l'humanité, "se veut un enrichissement pour l'importante production littéraire réalisée dans ce domaine, tout en contribuant, grâce aux ventes de ce livre, aux opérations de solidarité dédiées au peuple palestinien". Parmi les poètes ayant pris part à ce livre, Nadia Belkacemi et Fateh Agrane.

La majorité des poèmes sont accompagnés d'illustrations de l'artiste tunisien Faouzi Mouaouia, un fait ayant conféré une touche artistique de valeur à ce livre. A noter que la maison d'édition "Media Index" a déjà organisé plusieurs séances de vente dédicaces de ce livre lors de nombre d'expositions.

Le poète Fateh Agrane, d'Alger, un des participants à cette œuvre avec deux poèmes, le premier étant composé de vers inspirés des lettres du mot "Palestine", et le second intitulé "Les innocents" sur les enfants palestiniens victimes de bombardements quotidiens, a déclaré que ce livre exprimait la "position de solidarité des poètes et des hommes de lettre avec le peuple palestinien".

Approchés par l'APS, de nombreux visiteurs du Salon ont salué cette initiative littéraire, estimant que la solidarité avec la cause palestinienne doit s'exprimer sous toutes les formes possibles et par toutes les catégories de la société.

A noter la participation au Salon national du livre de plus de 20 maisons d'édition, avec la présentation d'innombrables titres et de publications dans différentes langues sur l'histoire, la littérature et les sciences, entre autres. Cet événement culturel sera clôturé samedi prochain.

RC

## MUSÉE DES ARTS DE MÉDÉA EXPOSITION DU SAVOIR-FAIRE DES POTIERS ALGÉRIENS

Une exposition intitulée « céramique, entre authenticité et modernité » a été organisée, jeudi, au Musée national public des arts et des traditions populaires de Médéa à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

L'exposition est composée de pièces en céramique et en poterie réalisées par les artistes Zohra Bacha, Ali Ould Ramoul, Mohamed Chenoufi et Abdelghani Douakh, reflétant la diversité et la richesse du patrimoine culturel national déclinée dans des styles alliant méthode classique dans le travail de l'argile et les techniques les plus modernes en matière de conception du produit de l'artisanat.

Les pièces réalisées par l'artiste Zohra Bacha, une enseignante de langue française qui s'est reconvertie, après sa retraite en 1996, à la poterie et la céramique, font apparaître la parfaite coexistence entre les techniques traditionnelles et modernes.

L'artiste révèle s'être engagée sur cette voie afin de « préserver le patrimoine culturel local et éviter sa déperdition », ajoutant qu'elle se sert de ce métier pour « perpétuer le legs laissé par les aïeules ». Elle s'inspire des motifs anciens qui ornaient les anciennes demeures ou la tapisserie traditionnelle, comme support décoratif à ces pièces, mais en optant pour des techniques modernes telle que « Raku », un pro-



céde de cuisson de poterie basse température d'origine japonaise.

Les pièces émaillées peuvent être enfumées, refroidies brutalement dans de l'eau, brûlées ou encore laissées à l'air libre. Le choc thermique fera apparaître des craquelures au niveau des surfaces

émaillées, alors que le reste devient noir, donnant plus de relief et de beauté à l'objet.

Ali Ould Ramoul, un des plus anciens céramistes de Médéa, diplômé dans les arts plastiques à la fin des années 70 à l'université de Paris (France), est considéré comme une référence par ses pairs en matière de céramique d'art. Ses œuvres ornent les entrées de nombreux édifices et tapissent les murs de certains lieux publics à Médéa.

En plus de son métier, Ould Ramoul a consacré une partie de sa vie à former de jeunes céramistes qui ont permis à la profession de continuer à exister malgré les difficultés, d'ailleurs, un des exposants, en l'occurrence Abdelghani Douakh, également calligraphe, fait partie de cette relève formée par Ould Ramoul. Il a exprimé, en marge de cette exposition, le souhait de voir naître des espaces dédiés à l'artisanat dans les grandes artères commerçantes du chef-lieu de wilaya de Médéa, ou dans la capitale Alger, ou dans toute autre ville.

RC

# URASHIMA TARO

(UN CONTE JAPONAIS)

*Il était une fois, dans un village au bord de la mer, un jeune homme qui s'appelait Urashima Taro.*

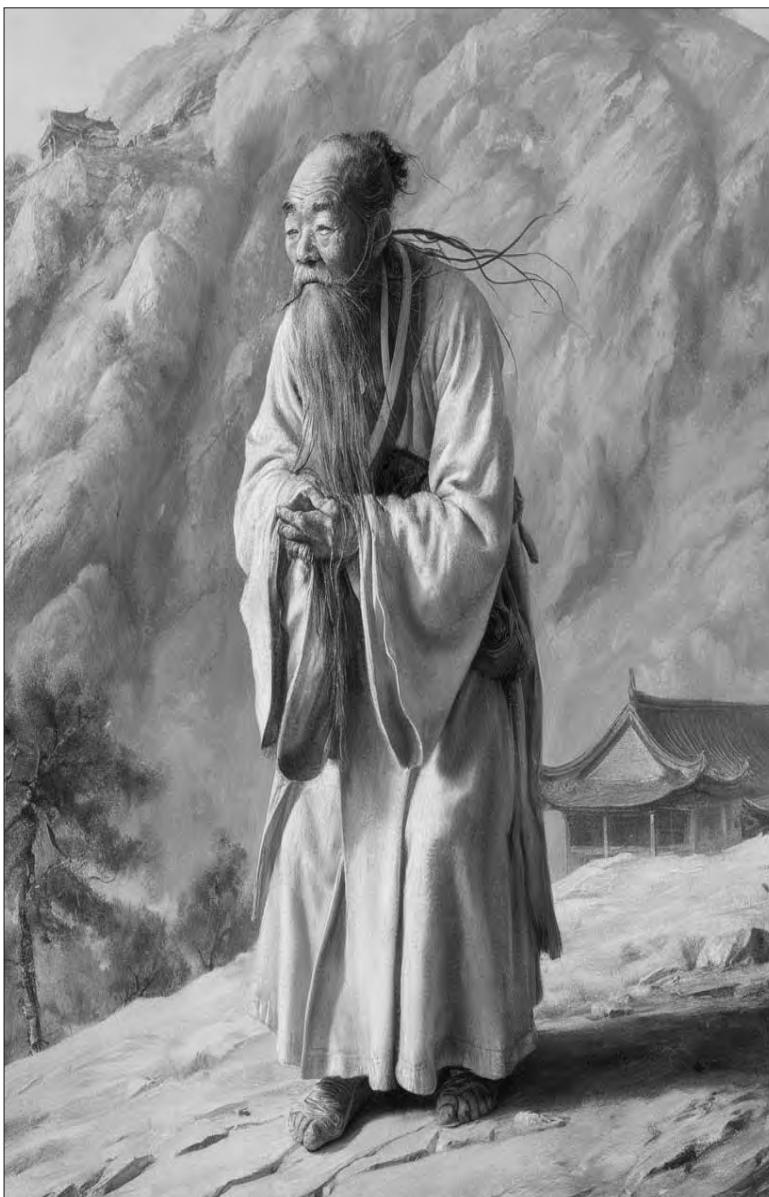
Par Tomonori Taniguchi

Un jour, Taro se promenait sur la plage quand il vit un groupe d'enfants turbulents qui s'agitaient bruyamment. Il s'approcha pour voir de quoi il retournait et s'aperçut que les garçons malmenaient une petite tortue de mer. Pris de compassion, il ordonna aux enfants de lui donner la tortue qu'il remit à l'eau, lui rendant ainsi sa liberté. Quelques jours plus tard, Taro se promenait à nouveau sur la plage lorsqu'il vit approcher une tortue géante qui lui dit : "tu as sauvé mon bébé, l'autre jour! Pour te remercier, j'aimerais t'inviter au palais du dieu de la mer, au fond de l'océan.

Grimpe donc sur mon dos". Alors Taro se hissa sur le dos de la tortue qui le conduisit au Palais du dieu de la mer, où la princesse Otohime vint leur souhaiter la bienvenue. On lui servit les plats et les mets les plus raffinés. Et pour le distraire, des bancs de poissons se mirent à danser sous ses yeux émerveillés. La princesse Otohime mena ensuite Taro dans une chambre secrète. La première porte s'ouvrit sur un somptueux paysage de printemps. Les cerisiers roses et les champs jaunes de colza y étaient resplendissants.

Des papillons voletaient çà et là et des promeneurs venaient y admirer les fleurs. La deuxième porte s'ouvrit sur l'été. L'herbe et les arbres étaient d'un vert luxuriant; les enfants y couraient après les insectes et s'ébattaient dans l'eau.

La troisième porte s'ouvrit sur l'automne. Les feuilles des arbres



y brulaient d'un rouge vif, voisinant l'or étincelant des pousses de riz.

Les branches étalaient leurs

fruits murs et une musique de festivals résonnait au loin. La dernière porte s'ouvrit sur l'hiver. Les enfants jouaient au cerf-volant ou

glissaient sur des luges, dans la neige blanche. Mais Taro retrouva soudain ses esprits. Il ne pouvait rester là, à s'émerveiller pour l'éternité.

Il pensa que le temps était venu de rebrousser chemin. Il dit alors à la princesse Otohime : "Merci infiniment pour ces heures délicieuses, mais je pense qu'à présent je dois rentrer chez moi."

La princesse répondit : "Tu dois donc nous quitter? Quel dommage.

Permetts moi, pour ton départ, de t'offrir ce coffret. Il contient un trésor mais...souviens-toi : Tu ne devras jamais l'ouvrir. Jamais." Taro grimpa à nouveau sur le dos de la tortue et regagna la plage d'où il était parti. Mais alors.....Son village semblait totalement transformé. Lorsqu'il atteignit sa demeure, il y trouva une nouvelle maison. Les passants, également, lui paraissaient tous étrangers. Alarmé, il apostropha l'un d'entre eux : "N'y avait-il pas, ici même, une maison où vivait la famille Urashima?" Inclinant la tête d'un air songeur, le passant répondit : "J'en ai vaguement entendu parler mais.....ça remonterait à une centaine d'années..." Taro n'en crut pas ses oreilles. Désespéré, il se mit à errer sur la plage.

Gagné par une profonde solitude, il se souvint soudain que la princesse Otohime lui avait remis un coffret. Mais il oublia sa recommandation de ne jamais l'ouvrir. Il souleva le couvercle.... Un tourbillon de fumée s'éleva dans le ciel et Taro se mua en vieillard, affublé d'une barbe aussi blanche que la neige.

T.T

## LE PINCEAU MAGIQUE

(5<sup>e</sup> PARTIE ET FIN)  
(UN CONTE CHINOIS)

**Résumé : Zhao est un jeune berger qui aime dessiner. Ses dessins sont d'une beauté hors du commun. Un être surnaturel lui offre un pinceau magique.**

Par Hong Xuntao

Et on dit aussi que le pinceau de Zhao, le pinceau magique, n'a pas été perdu dans la nuit des siècles. On dit qu'il existe quelque part et qu'il lui arrive encore de réaliser des miracles. A condition, naturellement, qu'il soit tenu par une main pure et que cette main ne soit pas guidée par un esprit que trouble la soif de l'or. Il paraît que cela arrive parfois.. Sapristi ! ... même si je suis étourdi Mon Conte... est dit .et même si la pie me l'a repris, ouf, maintenant vous l'avez appris ! Rendez vous conte juin 2014 Bibliothèque multimédia de Viriat Pour résumer Il y a bien longtemps en Chine, vivait un pauvre jeune garçon nommé Zhao qui rêvait de devenir un grand artiste peintre. Une



nuit, il a reçu dans ses rêves un pinceau magique capable de donner vie à chacun de ses dessins. Emprisonné par le seigneur local, il a réussi à s'enfuir en peignant une échelle et une fenêtre ouverte. S'envolant sur le dos d'un dragon qu'il avait dessiné.

Zhao s'est installé dans un petit village et a juré de ne plus jamais achever ses toiles. Mais les hommes de l'empereur l'ont retrouvé et il a été emmené au palais. Là, l'empereur lui a ordonné de peindre un arbre d'or sur une île, et un bateau pour l'y conduire.

Mais il lui a demandé de peindre tellement de vent, que le bateau a coulé en laissant l'empereur prisonnier à jamais sur son île.

H.X (Fin)



A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

## MOHAMED LAAGAB REND HOMMAGE À DEUX DÉFUNTS JOURNALISTES

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a baptisé, vendredi, deux salles de conférences au niveau des stades "Nelson Mandela" (Baraki) et du "5 Juillet" au complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), des noms des défunts journalistes sportifs Mohamed Sellah (Chaîne 1 de la Radio algérienne) et Abdelkader Hamani (Télévision algérienne), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, du wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Abdelwahab Retima, et du président de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens, Youcef Tazir, en sus de journalistes et des familles des deux journalistes décédés.

"L'appellation des deux salles de conférence du stade +Nelson Mandela+ de Baraki et du stade olympique du +5 Juillet+ du nom de deux sommités médiatiques dans le domaine sportif, Mohamed Sellah et Abdelkader Hamani, s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette opération se poursuivra progressivement dans plusieurs wilayas", a déclaré le ministre de la Communication.

Concernant cet événement qui commémore les nobles actions des hommes de presse, le rédacteur en chef de la rubrique sportive au journal Ech-Chaab, Hamed Hamour, a déclaré à l'APS, à propos de la qua-



lité du travail journalistique sportif du défunt Mohamed Sellah que ce dernier comptait parmi "les grands journalistes sportifs algériens, avec une carrière remarquable dans les médias sportifs. J'ai travaillé avec lui et je l'ai côtoyé lors de couvertures de matchs comme la finale de la Coupe d'Afrique des clubs en 1990 entre la JS Kabylie et Nkana Football Club (Zambie), où la JS Kabylie a rem-

porté ce sacre. C'était une riche expérience".

De son côté, la petite-fille du défunt Sellah, Rayane Sellah, a déclaré: "Je tiens à remercier l'Etat algérien pour cet hommage. Mon grand-père était une fierté pour la presse sportive algérienne", ajoutant "Cela fait 5 ans depuis son décès, alors que son nom est toujours présent parmi nous, il aimait

son pays d'un amour indescriptible". Né à Damas (Syrie) en 1936 et décédé en 2018 à l'âge de 82 ans après 50 ans de carrière, le défunt Mohamed Sellah débuta son parcours de commentateur sportif en 1963 à la Radiodiffusion-Télévision algérienne (RTA).

En 1972, il rejoint le service Sport de la Chaîne I de radio à la veille des Jeux africains de Lagos (Nigeria), et a animé plusieurs programmes, en plus d'avoir commenté de nombreuses compétitions continentales et internationales, à l'instar du Mondial de 1982, il a ainsi gagné une grande célébrité pour son style spécial de commentateur.

Quant au défunt Hamani, né le 1er novembre 1926, il a rejoint après l'indépendance la RTA en tant que responsable technique, et y avait mis en place le service Sport (1965/1966).

Durant son parcours professionnel, Hamani avait assuré la couverture de plusieurs manifestations et événements sportifs, notamment les Jeux olympiques (JO) 1973, 1976, 1980 et le Mondial de 1982, en plus d'être célèbre pour avoir animé le programme "Télé sport" dans les années 1970. Il rendit l'âme en 1984 à l'âge de 58 ans.

RS (APS)

### FOOTBALL/MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS/ GR.G) ALGÉRIE-GUINÉE LE JEUDI 6 JUIN AU STADE NELSON-MANDELA DE BARAKI

Le match entre l'équipe nationale de football et son homologue guinéenne, comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera le jeudi 6 juin prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

La sélection nationale se déplacera ensuite pour affronter l'Ouganda à l'occasion de la 4e journée des qualifications. Le lieu et le stade de cette rencontre seront désignés ultérieurement. La Fédération ougandaise (FUFA) aspire à jouer à domicile au stade national

de Mandela à Kampala, qui n'a toujours pas reçu l'homologation de la Confédération africaine (CAF).

Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024: face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang: à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement

contre le Mozambique (2-0).

Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barages.

R.S

### SPORT/DISTINCTION

#### MUSTAPHA BERRAF DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE DE L'ORDRE NATIONAL DU MALI

Le président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf, a été décoré de la médaille de "Commandeur de l'Ordre national du Mali", jeudi lors d'une cérémonie organisée à l'ambassade du Mali à Alger.

La médaille a été remise à M. Berraf par l'ambassadeur du Mali en Algérie, Mahamane Amadou Maiga, en présence du secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari et des membres du bureau exécutif du COA.

"C'est un grand honneur de remettre la médaille de Commandeur de l'Ordre national du Mali, une distinction qui intervient au moment où Mustapha Berraf est

engagé dans une série de réformes et dans plusieurs chantiers destinés à donner un souffle nouveau au sport et à l'Olympisme africains", a déclaré l'ambassadeur du Mali, estimant que cette "distinction constitue un symbole des liens d'amitié qui lient l'Algérie et le Mali, deux pays frères et voisins unis par l'histoire et la géographie".

Il a, à cette occasion, tenu à remercier, au nom du gouvernement et du peuple maliens, l'Etat algérien, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour les "grands efforts consentis envers la jeunesse algérienne et africaine".

R.S

### CYCLISME

#### LE TOUR D'ALGÉRIE-2024 AU MENU DU FORUM DE LA PRESSE SPORTIVE CE DIMANCHE AU COMPLEXE MOHAMED-BOUDIAF

La 24e édition du Tour d'Algérie cycliste 2024, prévue du 12 au 21 mai, sera au menu du Forum de la presse sportive de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), qui aura lieu dimanche à la salle des conférences "Abdelkader Hamani", du stade du 5 juillet du Complexe olympique "Mohamed Boudiaf" Alger, ont annoncé vendredi les organisateurs.

A cette occasion, le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), ainsi que des membres du comité d'organisation de la manifestation, aborderont dans les détails, le Tour d'Algérie, dans sa nouvelle édition, entre autres, les pays participants, les étapes du Tour, les invités d'honneur, les nouveautés de la 24e édition.

L'ONJSA rappelle que la Fédération algérienne de cyclisme

(FAC) donnera le coup d'envoi du Forum de la presse sportive pour l'année 2024.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

R.S

### LIGUE 1 MOBILIS LE MATCH USMA-JSK AURA LIEU LE LUNDI 6 MAI AU STADE DE BARAKI

Le match USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le lundi 6 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel.

Suite à la fermeture temporaire du stade olympique du 5-juillet pour travaux de rénovation d'une durée de deux semaines, l'instance dirigeante de la compétition s'est retrouvée contrainte ainsi de domicilier cette affiche à Baraki, même si l'hypothèse de faire jouer ce match au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda a été évoquée.

Cette rencontre devait se jouer initialement le samedi 4 mai, avant d'être décalée de 48 heures, idem pour l'autre match de cette mise à jour entre l'USM Khenchela et le CR Belouizdad, programmé une première fois ce samedi avant d'être décalé au dimanche 5 mai (16h00).

La LFP a décidé de programmer deux des cinq matchs de mise à jour avant le déroulement de la 25e journée, fixée au week-end du 10 et 11 mai.

Au terme de la 24e journée, le MC Alger caracole en tête avec 56 points, à 13 longueurs d'avance provisoirement sur son dauphin le CS Constantine, qui a un match en plus à disputer à domicile contre l'USM Alger.

Programme de la mise à jour de la 19e journée:

Dimanche, 5 mai :  
USM Khenchela - CR Belouizdad 16h00  
Lundi, 6 mai :  
USM Alger - JS Kabylie 19h00.

R.S

# INTERNET

## ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

### UNE PENSÉE POUR SIDI ALIMAZIF

Décédé le 3 mai 2023. Le réalisateur Sid Ali Mazif a laissé une œuvre intarissable.

Né en 1943 à Alger, Sid Ali MAZIF étudie à l'INC, où il réalise ses premiers courts métrages. Il entre au CNCA (qui deviendra plus tard l'ONCIC). Il contribue, par la réalisation d'un épisode, à deux films de fiction collectifs : L'Enfer à dix ans (1968) et Histoires de la révolution (1970). Longs métrages : Sueur noire / Al-araq

al-aswad (1972), Les Nomades (1975), Leïla et les autres / Laïla wa akhawâtuha (1978), J'existe (documentaire, 1982), Houria / Hûria (1986). Films : Palmiers blessés (Les)– 2010. Envers du miroir (L') 2007. La violence contre les femmes et d'autres . Paix à son âme.

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans Le Journal des artistes, le 3 mai 2024.



### L'HISTOIRE DE SÉMIRAMIS, LA LÉGENDAIRE REINE ASSYRIENNE

Sémiramis est une reine légendaire de Babylone dont l'histoire nous est principalement rapportée par Ctésias de Cnide et Diodore de Sicile.

Elle est la fille de Dercéto, une déesse mi-femme mi-poisson qui vivait dans un lac voisin d'Ascalon, et de Caÿstros, le fils présumé d'Achille et de Penthésilée. Cette union est provoquée par Aphrodite qui avait à se plaindre de Dercéto. Après la naissance de Sémiramis, Dercéto assassine Caÿstros et se réfugie au fond de son lac en abandonnant sa fille. Elle est alors élevée par des colombes qui volent aux agriculteurs et aux bergers de la région le lait et le fromage indispensables à sa nourriture. Découverte par les bergers intrigués par ce manège, elle est confiée à leur chef qui lui donne le nom de Sémiramis (qui vient des colombes en langue Assyrienne). Devenue jeune femme, elle est épousée par Onnès, un conseiller du roi Ninos de Ninive, dont elle a deux fils, Hyapaté et Hyaspé. Elle conseille son mari de façon si habile qu'il réussit dans la totalité de ses entreprises. Lors d'une expédition en Bactriane, Onnès commet l'erreur d'emmener sa femme qui, prenant la tête d'un groupe de soldats montagnards, s'empare de la citadelle de Bactres et de leurs trésors. Ninos tombe amoureux de Sémiramis et contraint Onnès au suicide. Le roi épouse alors la belle sans difficulté. Elle lui donne un fils Ninyas. Peu de temps après, Ninos meurt et Sémiramis lui succède pour un règne de 42 ans. À la mort de son mari, elle lui fait ériger un tombeau d'une hauteur de 1 620 mètres. Elle est, selon la légende, la fondatrice d'une nouvelle cité qui frappe par son ampleur et ses dimensions : Babylone. Elle y crée, dans le palais d'occident, les fameux jardins suspendus. Elle dé-



tourne l'Euphrate et entoure la future cité de 70 km de remparts. Elle conçoit un réseau de palais qui lui permet de se rendre de l'un à l'autre sans franchir le fleuve. Reine guerrière, en cela elle tient de son grand-père paternel, elle s'empare dit-on de l'Arménie (après avoir vainement tenté de séduire Ara le Beau, selon les traditions arméniennes), la Médie, toute l'Asie jusqu'à l'Indus, où elle est battue, et de l'Égypte et l'Éthiopie. Elle était à la tête d'une armée de trois millions de fantassins et de 500 000 cavaliers. Elle consulte l'oracle d'Ammon qui lui affirme qu'elle serait enlevée du nombre des vivants quand son fils Ninyas conspirerait contre elle. De retour après son expédition en Inde, elle apprend que son fils conspire avec les eunuques du palais. Fatiguée, elle lui remet alors le pouvoir et disparaît. La légende prétend qu'elle est transformée en colombe et emportée au ciel afin d'y être divinisée.

La légende de Sémiramis a été inspirée par deux reines assyriennes dont les réalisations et les mythes sont confondus. Il s'agit tout

d'abord de Sannuramat, épouse de Shamshi-Adad V, roi d'Assyrie. Une stèle a été érigée en son honneur à Assur aux côtés des grandes stèles royales. Elle est la seule reine d'Assyrie à avoir eu cet honneur. Elle assurait une part du pouvoir politique quand les Assyriens ont mené campagne contre les Mèdes dans les années 810-806 av. J.C. Ces derniers ont été fortement impressionnés par cette reine et ont commencé à créer le mythe. Une partie de la légende récupérée par Ctésias de Cnide vient de là. Elle s'inspire également de Naqi'a/Zakutu, épouse de Sennachérib et mère d'Assarhaddon qu'elle aurait encouragé à reconstruire Babylone, ravagée par son père. La reconstruction de Babylone, qui lui est associée, vient probablement de là. Les jardins suspendus pourraient également venir d'ici. En effet, lesdits jardins suspendus de Sémiramis semblent se trouver à Ninive, capitale de Sennachérib et Assarhaddon. Quelques éclaircissements et précisions : - Quand on évoque le mot Assyrie, il s'agit bel et bien d'une ancienne région du nord de la Mésopotamie, l'Assyrie contrôle des territoires s'étendant sur la totalité ou sur une partie de plusieurs pays actuels, comme l'Irak, la Syrie, le Liban, la Turquie et l'Iran. - Quant à Babylone, c'est aujourd'hui un site archéologique majeur qui prend la forme d'un champ de ruines incluant des reconstructions partielles dans un but politique ou touristique. Elle est située sur l'Euphrate dans ce qui est aujourd'hui l'Irak, à environ 100 km au sud de l'actuelle Bagdad, près de la ville moderne de Hilla.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 1er mai 2024.

### UNE PENSÉE POUR BLAHA BENZIANE



Il est décédé le 2 mai 2021, suite à une longue maladie. Le talentueux comédien Blaha Benziane, une figure très appréciée du public algérien, Blaha Benziane est connu pour ses rôles dans des séries télévisées, dont "Achour Al Acher" et les sketches avec Salah Aougrou dans "Djemai Family"...

Pour rappel, Blaha Benziane, qui interprète le personnage de "Nouri" dans la série télévisée algérienne, Achour El Acher, souffrait d'une maladie cardiaque très délicate; il a été hospitalisé après la fin du tournage de "Achour El Acher", dont il tenait à prendre part malgré son état de santé. Paix à son âme .

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans Le Journal des artistes, le 2 mai 2024.

### DAR HASSAN PACHA

Dar Hassan Pacha est un Palais de la Casbah d'Alger construit en 1791 par Sidi Hassan, Dey d'Alger.

Situé dans la basse Casbah, il est mitoyen de la Mosquée Ketchaoua.

Palais de style et de plan Maghrébin, avec son patio central, il possède également une façade datant du 19ème siècle de style mauresque et néo-gothique.

Après 1830, il devient le Palais des Gouverneurs Généraux français d'Alger sous le nom de Palais d'Hiver puis

Palais Bruce de 1939 à 1950.

Napoléon III y descend lors de ses séjours à Alger en 1860 et 1865.

Affecté en 1950 à l'enseignement des études Islamiques, puis au Ministère des Affaires religieuses dans les années 1990, le Palais est classé Monument historique depuis 1982.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 30 avril 2024.







Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:05	12:45	16:31	19:38	21:12

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE MOHAMED LAAGAB INAUGURE LE SIÈGE DE L'ORGANISATION NATIONALE DES JOURNALISTES ALGÉRIENS

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présidé, vendredi à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). Accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du Conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, de représentants de la famille de la presse et de représentants des autorités civiles et militaires, M. Laagab a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des martyrs de la profession à la place de la liberté de la presse dans la commune de Sidi M'hamed et lu la Fatiha à leur mémoire, avant de visiter des structures médiatiques et sportives.

A la maison de la presse "Tahar-djaout", à la place du 1er mai, le ministre de la Communication a procédé à l'inauguration officielle du siège de l'Organisation nationale des journalistes algériens, affirmant qu'il était normal que la famille médiatique s'organise via de pareils syndicats professionnels, souhaitant que cette "nouvelle structure puisse jouer un rôle positif dans l'encadrement du travail médiatique en Algérie".

Il a appelé l'organisation à s'acquitter de son rôle sur la scène médiatique internationale pour que l'Algérie soit re-



présentée, à l'avenir au sein des organisations médiatiques arabes, européennes et autres".

Au stade "Nelson Mandela" à Baraki, le ministre a baptisé la salle de conférence du nom du défunt commentateur sportif Mohamed Sellah, qui débuta sa carrière en 1963 à la Radio-diffusion-Télévision algérienne (RTA) avec un style de commentaire distingué qui lui a valu une grande renommée. Le regretté a pris sa retraite en

1999 après avoir été au service de la Radio algérienne 50 ans durant.

A cette occasion, le ministre de la Communication a rendu hommage à la famille du défunt, en reconnaissance de tout ce qu'il avait donné au service de la presse nationale. M. Laagab a, en outre, baptisé la salle de conférences du Complexe olympique du 5 juillet "Mohamed Boudiaf" du nom du champion d'athlétisme et journaliste, feu Abdelkader Hammani, qui lança le

service sport à la Télévision algérienne (1965-1966), et avait formé toute une génération de journalistes.

Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Communication a affirmé que la démarche consistant à baptiser les différentes infrastructures sportives au sein des stades de la République de noms de journalistes algériens "se poursuivra à travers les différentes wilayas du pays".

Au terme de sa visite, M. Laagab a présidé l'inauguration officielle de la station terrestre de diffusion par satellite dédiée à la domiciliation des chaînes privées au centre de la Télédiffusion d'Algérie (TDA) à Bouchaoui (Alger Ouest), après avoir inspecté diverses structures sur place, à l'instar des salles de contrôle, de réception et de diffusion, où le ministre a souhaité "progrès et prospérité" à tous les médias, notamment audiovisuels.

Le Centre téléport de Bouchaoui "Abdelmalek Houyou" a été doté d'une nouvelle station terrestre de diffusion par satellite dédiée à la domiciliation des chaînes de télévision.

La TDA, rappelle-t-on, avait signé des contrats avec des chaînes de télévision privées en application des décisions des autorités supérieures du pays portant domiciliation des chaînes à contenu algérien, et de l'affilier au droit algérien à 100%.

APS

### CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRIQUE-PAYS NORDIQUES LES TRAVAUX SE SONT POURSUIVIS HIER AVEC LA PARTICIPATION D'AHMED ATTAFF

Les travaux de la 21e session de la conférence ministérielle Afrique-pays nordiques se sont poursuivis, vendredi à Copenhague, avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, selon un communiqué du ministère. "Le programme de cette session s'est distingué par un aspect moderne, celui d'associer les acteurs économiques des pays africains et nordiques. Cet élément nouveau a été adopté lors de la réunion abritée par l'Algérie en octobre dernier", souligne le communiqué.

En marge de sa participation aux travaux, M. Ahmed Attaf, a eu des entretiens bilatéraux avec ses homologues tanzanien, January Makamba, angolais, Antonio Tete, rwandais, Vincent Biruta, et somalien, Ali Mohamed Omar. "Ces entretiens ont porté essentiellement sur les relations de coopération et de fraternité unissant l'Algérie et ces pays frères et permis de passer en revue les moyens de les renforcer, et d'échanger les vues sur les principaux thèmes inscrits à l'ordre du jour de la réunion ministérielle", ajoute la même source.

Les rencontres ont permis, également, de passer en revue les développements de la situation au niveau continental et le rôle de l'Algérie au sein du groupe des trois pays africains membres du Conseil de sécurité, outre la coordination des positions et l'unification des vues, en prévision des importantes échéances prévues dans le cadre de l'Union africaine (UA)", conclut le communiqué du ministère.

RN

## LE CNDH AFFIRME SON SOUTIEN À LA CORPORATION MÉDIATIQUE NATIONALE

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), a affirmé, vendredi, son soutien à la corporation médiatique nationale, étant un partenaire dans sa stratégie relative au renforcement des principes des droits de l'homme dans la société et un accompagnateur dans l'établissement des bases juridiques solides, saluant la volonté de l'Etat de réglementer le paysage médiatique et d'assurer le climat propice à la consolidation du professionnalisme. A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le CNDH a, dans un communiqué, affirmé son "soutien absolu à toute la corporation médiatique nationale", qu'il considère comme "partenaire dans sa stratégie relative au renforcement des principes des droits de l'homme dans la société, mais aussi un accompagnateur dans l'établissement des bases juridiques solides qui protègent la profession, garantissent les droits et définissent les devoirs". Dans ce cadre, le Conseil a estimé que l'enrichissement de l'arsenal législatif l'année dernière par les lois relatives à l'information, à la presse écrite et électronique, et à l'activité audiovisuelle, constituait "un renforcement de l'exercice de la liberté de la presse et un couronnement remarquable de la

volonté de l'Etat de réglementer le paysage médiatique et d'assurer le climat propice à la consolidation du professionnalisme, en attendant de parachever cette démarche avec d'autres textes réglementaires à même d'asseoir un journalisme professionnel exerçant dans un environnement professionnel sûr". Selon le CNDH, "garantir le droit à la liberté d'expression, accompagner les œuvres journalistiques en leur assurant des informations exactes et sécuriser l'accès aux sources fiables avec la disponibilité des plateformes numériques mises à jour, est désormais un devoir pour tous, qui incombe notamment à l'Etat", selon la même source. Concernant le thème consacré par l'UNESCO à la Journée mondiale de la liberté de la presse cette année, à savoir "l'importance du journalisme et de la liberté d'expression dans le contexte de la crise environnementale mondiale", le CNDH a indiqué que ce choix "converge avec certaines préoccupations de notre pays", ajoutant que la protection des écosystèmes terrestres, la promotion de la biodiversité, la gestion et la protection des forêts, la lutte contre la désertification, et la nécessité de traiter les sols et de renforcer la protection de la biodi-

versité, sont autant de thèmes qui sont devenus "une nécessité urgente".

Le Conseil a salué, à ce propos, les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'accélération du processus de relance du projet du barrage vert. Au vu de "son rôle actif" dans toutes les politiques publiques, et "la sensibilisation et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles", le journaliste doit être impliqué, de même que le chercheur, dans le maillon actif concerné par le traitement des questions environnementales, de leurs défis et de leurs risques, estime le CNDH.

Le conseil a condamné les pratiques odieuses contre les journalistes dans les territoires palestiniens, en proie à un génocide systémique, et l'impunité dont jouit l'entité sioniste dans l'assassinat des journalistes, indiquant que ces pratiques "n'affectent pas seulement la liberté de la presse et l'intégrité physique des journalistes, mais sapent également la crédibilité des Etats complices dans cette grave atteinte au principe du respect des droits de l'homme et de la protection des libertés publiques".

RA